



XXIIes Jeux Olympiques d'hiver en 2014

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DU CIO
POUR L'ACCEPTATION DES CANDIDATURES
À LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU CIO

Lausanne, le 28 avril 2006



COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE
www.olympic.org



© CIO avril 2006 TOUS DROITS RÉSERVÉS



Table des matières

Introduction.....	5
Méthodes d'analyse.....	11
Évaluation.....	13
Glossaire.....	14
1 → Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique.....	15
2 → Infrastructure générale.....	25
3 → Sites sportifs.....	41
4 → Village(s) olympique(s).....	49
5 → Environnement : conditions et impact.....	55
6 → Hébergement.....	61
7 → Concept des transports.....	67
8 → Sécurité et sécurité.....	73
9 → Expérience en matière de manifestations sportives.....	79
10 → Finances.....	83
11 → Projet global et héritage.....	89
Conclusion.....	91
Graphiques.....	93
Page de signature.....	107





Introduction

Introduction

Villes requérantes

Les XXIIes Jeux Olympiques d'hiver se tiendront en 2014. Sept villes ("les villes requérantes") ont demandé à être candidates à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2014. Selon l'ordre du tirage au sort effectué par la commission exécutive du Comité International Olympique (CIO) le 26 octobre 2005, les villes requérantes 2014 sont :

Sotchi (RUS)	PyeongChang (KOR)
Salzbourg (AUT)	Sofia (BUL)
Jaca (ESP)	Borjomi (GEO)
Almaty (KAZ)	

Acceptation des villes candidates

En vertu de la Règle 34 de la Charte olympique et son texte d'application :

"Toutes les villes requérantes se conforment à une procédure d'acceptation des candidatures, conduite sous l'autorité de la commission exécutive du CIO, qui déterminera le contenu de cette procédure. La commission exécutive du CIO décidera des villes qui seront acceptées en tant que villes candidates."

Pour la procédure de 2014, la commission exécutive du CIO décidera, le 22 juin 2006 à Lausanne, Suisse, quelles villes, parmi les villes requérantes, seront acceptées comme villes candidates.

Instructions de la commission exécutive

La commission exécutive du CIO a chargé l'administration du CIO :

- de préparer et d'envoyer à toutes les villes requérantes et à leur CNO la Procédure d'acceptation des candidatures et le questionnaire;
- d'examiner toutes les réponses et autres informations y relatives reçues de la part des villes requérantes;
- d'établir, à l'intention de la commission exécutive du CIO un rapport technique évaluant l'aptitude de chaque ville requérante - et de son pays - à organiser avec succès les Jeux Olympiques d'hiver de 2014.

Il appartiendra à la commission exécutive du CIO de déterminer quelles villes seront acceptées comme villes candidates. Le rapport du groupe de travail a pour objet d'aider la commission exécutive du CIO dans la préparation de sa décision.



Introduction, suite

- Aide aux villes requérantes** Afin d'aider les villes requérantes à répondre au questionnaire du CIO, les services ci-après ont été fournis :
- un séminaire d'information tenu à Lausanne du 27 au 30 septembre 2005. L'objectif du séminaire était d'informer les villes sur les conditions requises par le CIO et de les aider à comprendre l'importance, la complexité et le coût que représente l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver;
 - le programme des observateurs des Jeux Olympiques d'hiver à Turin. Celui-ci a permis aux villes de prendre part aux visites et aux tables rondes avec des représentants du COJO et des conseillers du CIO, et d'étudier les coulisses des Jeux Olympiques d'hiver ;
 - un accès à la base de données du CIO concernant les connaissances sur les Jeux Olympiques, qui contient des informations détaillées et des statistiques sur les précédentes éditions des Jeux Olympiques.
- La qualité accrue des dossiers soumis par les villes requérantes démontre les bienfaits de ces services.
- Groupe de travail** Afin d'accomplir sa tâche et de préparer son rapport, le CIO a commandé un certain nombre d'études, nommé des experts, notamment des Fédérations Internationales (FI), des Comités Nationaux Olympiques (CNO) et de la commission des athlètes du CIO, et constitué un groupe de travail pour l'acceptation des candidatures (ci-après "le groupe de travail") composé des personnes suivantes (par ordre alphabétique) :
- Professeur Philippe BOVY** Ancien professeur en transport, Institut fédéral suisse de technologie de Lausanne
Conseiller du CIO en matière de transport
Membre de la commission d'évaluation du CIO (2012)
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2008 - 2012)
- M. Michael CHAMBERS** Président du Comité Olympique Canadien
Membre du conseil d'administration de Vancouver 2010
Président de la commission des sites sportifs de l'ACNO
Membre du comité exécutif de l'ODEPA
- M. Rémy CHARMETANT** Directeur général de l'Agence Touristique de Savoie (France)
Directeur des sports du comité d'organisation des XVes Jeux Olympiques d'hiver à Albertville en 1992
Membre de la commission de coordination du CIO (2006)
Membre de la commission d'évaluation du CIO (2002, 2006 et 2010)
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2010)



Introduction, suite

- M. Bob ELPHINSTON** Premier vice-président de la Fédération internationale de basketball
Ancien secrétaire général du Comité Olympique Australien
Directeur sportif du comité d'organisation des Jeux de la XXVIIe Olympiade à Sydney en 2000
Membre de la commission d'évaluation du CIO (2008 et 2012)
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2010 et 2012)
- M. Kelly FAIRWEATHER** Directeur des sports du CIO
- M. Gilbert FELLI** Directeur exécutif du CIO pour les Jeux Olympiques
- M. Gian-Franco KASPER** Membre du CIO
Président de la Fédération Internationale de Ski
Membre de la commission de coordination du CIO (2006 et 2010)
- M. Olav MYRHOLT** Conseiller du CIO dans le domaine de l'environnement
Conseiller au près des commissions de coordination du CIO
Membre de la commission d'évaluation du CIO (2002, 2004, 2006 et 2010)
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2008 et 2010)
- M. Peter RYAN** Conseiller du CIO en matière de sécurité
Ancien préfet de police et responsable de la sécurité aux Jeux de Sydney en 2000
Conseiller en matière de sécurité pour les Jeux Olympiques à Athènes en 2004, les Jeux Olympiques d'hiver à Turin en 2006 et les Jeux Olympiques à Beijing en 2008
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2012)
- M. Walter SIEBER** Vice-président du Comité Olympique Canadien
Membre du conseil d'administration de Vancouver 2010
Directeur général des sports du comité d'organisation des Jeux de la XXIe Olympiade à Montréal en 1976
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2012)
- M. Thierry SPRUNGER** Directeur des finances et de l'administration du CIO



Introduction, suite

- M. Grant THOMAS** Conseiller du CIO en matière de transport et infrastructure générale
Ancien vice-président pour les sites sportifs et le transport du comité d'organisation des XIXes Jeux Olympiques d'hiver à Salt Lake City en 2002
Membre de la commission d'évaluation du CIO (2010)
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2010)
- M. Philippe VERVEER** Ancien directeur de la technologie du CIO
- Mme Pernilla WIBERG** Membre du CIO
Membre de la commission des athlètes du CIO
Membre de la commission de coordination du CIO (2010)
Membre de la commission d'évaluation du CIO (2010)
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2010)
- Indépendance** Le groupe de travail s'est assuré qu'aucune des personnes mentionnées ci-dessus n'était mandatée par l'une des villes requérantes. Leurs études et rapports ont été réalisés et présentés en toute indépendance.
- Réponses des villes requérantes** Les sept villes requérantes ont répondu au questionnaire du CIO dans le délai fixé par le CIO (1^{er} février 2006).

Tous les membres du groupe de travail ont reçu l'ensemble des documents fournis par chacune des villes requérantes.
- Réunion du groupe de travail** Le groupe de travail s'est réuni à Lausanne du 25 au 28 avril 2006.

Après avoir assisté aux présentations des experts et des directeurs du CIO, le groupe de travail a procédé à l'évaluation des villes requérantes sur la base d'un certain nombre de critères techniques qui ont été pré-établis par la commission exécutive du CIO en octobre 2005. Des coefficients de pondération, qui varient de 1 à 5 (5 étant le plus élevé), ont été attribués par le groupe de travail à chaque critère comme suit :



Introduction, suite

Réunion du groupe de travail (suite)

	<u>Pondération</u>
1. Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique (y compris conformité avec la Charte olympique et le Code mondial antidopage*)	2
2. Infrastructure générale	5
3. Sites sportifs	4
4. Village(s) olympique(s)	3
5. Environnement : conditions et impact	2
6. Hébergement	5
7. Concept des transports	3
8. Sûreté et sécurité	3
9. Expérience passée en matière d'événements sportifs	2
10. Finances	3
11. Projet global et héritage	3

* Le groupe de travail a fait des commentaires concernant la conformité des villes requérantes au Code mondial antidopage, mais n'a pas attribué de notes.

Le coefficient de pondération est déterminé en fonction de deux facteurs : 1) il reflète l'importance du critère dans l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver et, 2) il reflète l'aptitude à atteindre le niveau requis pour préparer les Jeux Olympiques d'hiver sur une période de sept ans.

Conformément à ce qui précède, le groupe de travail a eu pour tâche d'évaluer les conditions actuelles dans chaque ville requérante et son pays et de déterminer l'aptitude de chacune et de son pays à organiser des Jeux Olympiques d'hiver réussis en 2014 compte tenu du temps et des moyens disponibles.

Le groupe de travail a basé son analyse sur les données techniques et factuelles fournies par les villes requérantes, sur les rapports présentés par des experts externes et sur la propre expérience de ces derniers.



Introduction, suite

Réunion du groupe de travail (suite)

Le groupe de travail a également pris en considération les principaux objectifs et recommandations de la commission d'étude des Jeux Olympiques concernant la planification des Jeux. Les travaux de la commission d'étude des Jeux du CIO ont été portés à l'attention des villes requérantes et leur impact sur les Jeux Olympiques d'hiver de 2014 a été examiné avec les villes lors du séminaire organisé par le CIO en septembre 2005. L'objectif de la commission d'étude des Jeux était de formuler des recommandations visant à limiter le coût, la complexité et la taille des Jeux Olympiques, tout en reconnaissant que les Jeux devaient rester la manifestation sportive la plus importante et la plus réussie du monde. La commission d'étude des Jeux a noté que la planification (choix de l'emplacement des sites, capacités d'accueil, constructions, aménagements et opérations) a une incidence majeure sur le coût d'une édition des Jeux Olympiques. Une planification ou une considération insuffisante durant la phase de candidature peut avoir un impact important sur le coût et la complexité que représente l'organisation des Jeux Olympiques.



Méthodes d'analyse

Decision Matrix Lorsque la procédure de candidature à deux phases a été introduite, la commission exécutive du CIO a estimé que l'évaluation des villes requérantes devait se faire avec l'aide d'un logiciel de prise de décision.

Après examen de plusieurs options, la société "Decision Matrix" avait été sélectionnée pour l'évaluation des villes requérantes 2008, en raison de son expérience dans des projets similaires. Son logiciel a également été utilisé avec succès par le CIO pour l'évaluation des villes requérantes 2010 et 2012.

En consultation avec le CIO, Decision Matrix a développé le modèle décisionnel "OlympLogic" – basé sur un modèle décisionnel ayant déjà fait ses preuves, "OptionLogic" – qui détermine la meilleure option parmi un nombre donné de candidats. Le programme OlympLogic permet une évaluation des villes requérantes sur la base d'un certain nombre de critères spécifiques au CIO.

La société Decision Matrix a été créée en 1983 dans le but de développer des logiciels d'aide à la décision adaptés aux nombreux problèmes très spécifiques liés à la prise de décisions dans les organisations.

Le programme de logiciels de Decision Matrix utilise des interfaces utilisateurs graphiques qui affichent les résultats de façon aisément interprétable.

Decision Matrix est spécialisée dans l'élaboration de modèles d'aide à la décision dans le domaine des ressources humaines, des achats et acquisitions, de la planification stratégique, de la restructuration des sociétés et de la prévision en matière de technologie. Parmi les principaux utilisateurs de ces programmes figurent des grandes entreprises d'Amérique du Nord et d'Europe, des agences gouvernementales et des comités d'étude de l'OTAN pour l'optimisation de nouveaux équipements et stratégies militaires.

Contexte mat hém atique

Dans la réalité, les décisions sont souvent basées sur des informations incomplètes et des critères subjectifs pour décrire les paramètres de situation disponibles et leurs estimations numériques imprécises. Tel est également le cas en ce qui concerne la sélection des futures villes candidates des Jeux Olympiques. C'est pourquoi il est impératif de recourir à la "logique floue" puisque les critères d'évaluation relatifs, par exemple, à des plans et financements futurs sont par nature incertains. OlympLogic tient compte de ces incertitudes et permet à l'utilisateur d'attribuer des notes "floues" aux critères subjectifs, qui font l'objet d'informations incomplètes ou pour lesquels on ne peut donner que des estimations.



Méthodes d'analyse, suite

Contexte matématique (suite)

Un nombre "flou" est indiqué sous forme d'une fourchette, comprenant une note minimum et une note maximum. Plus la note du critère est incertaine, plus l'écart entre la note minimum et la note maximum est grand. Par exemple, le concept du village olympique d'une ville peut être noté de 6,0 à 9,0 sur une échelle de 10, alors qu'une autre ville pourrait obtenir la note précise de 6,0 lorsque la note minimum et la note maximum sont identiques. Manifestement, dans le cas de la deuxième ville, l'expert était totalement convaincu de son jugement du concept tel que décrit par cette ville et a donc attribué une note moyenne à tous les éléments du village. En revanche, la première ville a proposé un village olympique dont certains éléments ont été jugés moyens et d'autres excellents.

La plupart des modèles traditionnels d'aide à la décision, à l'instar de la méthode largement utilisée de la "somme moyenne pondérée", ne peuvent être utilisés pour l'évaluation des villes requérantes par le CIO. En effet, certaines notes faibles risquent d'être masquées par des notes élevées une fois la moyenne effectuée. Le résultat pourrait s'avérer trompeur, dans la mesure où la moyenne combinée d'une ville pourrait être acceptable alors que subsiste une faiblesse cachée inacceptable dans la note de l'un des critères.

OlympLogic surmonte ce problème grâce au principe de l'entropie, qui implique le calcul simultané de la performance respective des villes requérantes pour tous les critères en relation les uns avec les autres. Il en résulte que l'entropie tient compte de la volatilité, de la turbulence ou de l'inégalité des notes, évitant ainsi de masquer les notes faibles et offrant des résultats plus précis.

Le principe de l'entropie a été formulé en 1847 par H.L.F. von Helmholtz, un physicien allemand, et constitue la base sous-jacente du fonctionnement de l'univers. Dans OlympLogic, le principe de l'entropie sert à mesurer la turbulence des notes attribuées par un expert aux critères d'évaluation des villes requérantes. Par exemple, si une ville requérante est évaluée en fonction de plusieurs critères et si les notes fluctuent largement entre 1 et 10, cela indique une forte turbulence et un degré élevé d'incertitude à l'égard de cette ville requérante. En d'autres termes, l'entropie est un moyen de mesurer la confiance en la capacité d'une ville requérante à organiser les Jeux Olympiques en question.

Procédure d'évaluation

OlympLogic établit un certain nombre d'étapes pour l'évaluation des villes requérantes :

Étape	Action
1	Établir une liste de critères propres à déterminer le potentiel d'une ville à accueillir les Jeux Olympiques d'hiver de 2014.
2	Attribuer un coefficient de pondération à chacun des critères, ceux-ci n'ayant pas la même importance.
3	Établir la valeur de référence du CIO. Celle-ci constitue la note minimum souhaitable du CIO. Le groupe de travail a fixé cette valeur de référence à 6.
4	Évaluer chaque ville requérante en fonction de chaque critère.



Évaluation

Résultats

L'évaluation de chacune des sept villes requérantes 2014 par le groupe de travail en fonction des 11 critères techniques établis par la commission exécutive du CIO figure ci-après.

Les résultats se présentent sous une forme textuelle et graphique. Les textes comprennent une brève introduction exposant de quelle façon le groupe de travail a traité chaque critère, ainsi qu'une explication du mode et des raisons de l'attribution de telles notes aux sept villes.

Les graphiques figurent à la fin du rapport et indiquent pour chaque critère la position de chaque ville requérante. Des notes "floues" produisent des résultats "flous" exprimés par des barres de performance de longueur variable. Une longue barre de performance indique que les notes sous-jacentes d'une ville donnée ont été très "floues".

Résultat final

Le résultat final donne lieu à trois interprétations fondamentales:

- La totalité de la barre de performance est située au-delà de la valeur de référence du CIO. Une telle ville est proposée par le groupe de travail comme candidate possible à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver en 2014.
- La totalité de la barre de performance est située en-deçà de la valeur de référence du CIO. Le groupe de travail estime dans ce cas que la ville en question n'est pas capable d'accueillir les Jeux Olympiques d'hiver en 2014.
- Une partie de la barre de performance se situe au-delà de la valeur de référence du CIO tandis que l'autre partie se situe en-deçà. La situation est interprétée comme suit : si les plans de la ville requérante sont totalement réalisés, la ville pourrait être considérée comme capable d'organiser les Jeux Olympiques d'hiver en 2014 et pourrait donc être recommandée comme ville candidate. Si, en revanche, tel n'est pas le cas, la ville présenterait effectivement un risque en se plaçant à l'extrémité inférieure de la barre de performance et n'est donc peut-être pas capable d'organiser les Jeux Olympiques d'hiver en 2014.



Glossaire

Le tableau ci-après dresse la liste de tous les termes spécifiques utilisés dans ce rapport :

Terme	Définition																							
Valeur de référence	Note minimum requise (sur une échelle de 0 à 10). Le groupe de travail a fixé la valeur de référence à 6.																							
Faisabilité	Probabilité qu'un projet soit réalisé dans les délais prévus compte tenu des questions financières, politiques, de l'époque, du lieu, de la vitesse de croissance de la ville/région et des utilisations post-olympiques. Faisabilité = risque. Un coefficient (allant de 0,1 à 1,0) applicable aux notes peut pénaliser le projet auquel il est attribué. <table border="1"><thead><tr><th>0,1</th><th>0,2</th><th>0,3</th><th>0,4</th><th>0,5</th><th>0,6</th><th>0,7</th><th>0,8</th><th>0,9</th><th>1,0</th></tr></thead><tbody><tr><td>Infaisable</td><td colspan="2">Faible probabilité</td><td colspan="2">Probabilité modérée</td><td colspan="2">Forte probabilité</td><td colspan="2">Faisable</td></tr></tbody></table>	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	Infaisable	Faible probabilité		Probabilité modérée		Forte probabilité		Faisable					
0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0															
Infaisable	Faible probabilité		Probabilité modérée		Forte probabilité		Faisable																	
"Flou"	Attribut d'une valeur servant à caractériser une note, un résultat ou un chiffre sous la forme d'une fourchette comprenant une note, un résultat ou un chiffre minimum et maximum.																							
Note	Valeur (sur une échelle de 0 à 10) attribuée par le groupe de travail aux critères principaux et aux sous-critères pour chaque ville requérante, reflétant l'évaluation du groupe de travail (qualité, nombre, lieu, concept, etc.). <table border="1"><thead><tr><th>0</th><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="2">Insatisfaisant</td><td colspan="4">←-----→</td><td>Moyen</td><td colspan="4">←-----→</td><td>Satisfaisant</td></tr></tbody></table>	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Insatisfaisant		←-----→				Moyen	←-----→				Satisfaisant
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10														
Insatisfaisant		←-----→				Moyen	←-----→				Satisfaisant													
Critères principaux	Critères définis par rapport au questionnaire du CIO à l'intention des villes requérantes et sur lesquels se fonde l'évaluation des villes. Le groupe de travail a attribué une note de 0 à 10 à chaque critère.																							
Sous-critères	Sous-divisions d'un critère assignées par le groupe de travail de façon à faciliter l'évaluation.																							
Pondération	Importance donnée par le groupe de travail à un critère principal ou à un sous-critère par rapport à d'autres critères ou sous-critères. Un coefficient de pondération allant de 1 à 5 est attribué à chaque critère principal.																							



1 → Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique

(y compris conformité avec la Charte olympique et le Code mondial antidopage)

Pondération = 2

Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique

Introduction

Sous ce thème, les villes étaient tenues de fournir des engagements et des garanties montrant le soutien des niveaux appropriés du gouvernement à leurs candidatures respectives ainsi que l'engagement de leurs gouvernements à respecter la Charte olympique. La capacité de ces gouvernements à remplir leurs engagements et garanties a également été examinée.

En outre, les villes étaient tenues de fournir des informations concernant le niveau de participation prévu des agences gouvernementales et non gouvernementales au comité de candidature durant la phase de candidature.

Une évaluation a été faite du cadre juridique dans le pays de chaque ville requérante concernant le sport et tout obstacle juridique qui pourrait compliquer l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver en 2014.

Il a été demandé aux villes requérantes de citer les lois et autres moyens en place dans leurs pays respectifs pour combattre le dopage dans le sport, et si les autorités compétentes dans leurs pays étaient en conformité avec le Code mondial antidopage. Bien qu'aucune note n'ait été attribuée à cet égard, les gouvernements de toutes les villes qui deviendront candidates devront avoir ratifié et adopté la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport avant l'élection de la ville hôte 2014.

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a informé le CIO qu'au moment de l'évaluation, aucun des gouvernements des pays présentant une ville requérante n'avait encore ratifié la Convention.

S'agissant de l'opinion du public, le groupe de travail a utilisé les données fournies par Sports Marketing Surveys* dans l'étude qu'il a menée pour le CIO. Chaque ville requérante a également fourni ses propres résultats de sondage.

**Le CIO a commandé à l'institut de sondage Sports Marketing Surveys des sondages d'opinion indépendants dans chacune des villes requérantes. Des enquêtes similaires ont été menées pour le CIO pour les procédures de candidature 2008, 2010 et 2012.*



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

Introduction (suite)

Les garanties et engagements gouvernementaux suivants ont été demandés :

- un engagement du gouvernement du pays garantissant le respect de la Charte olympique, que toutes les mesures seront prises pour s'assurer que la ville remplit entièrement ses obligations, et que toutes les personnes accréditées bénéficient d'une liberté d'accès et de mouvement dans tout le pays hôte sur présentation d'un passeport (ou d'un document équivalent) et de la carte d'identité et d'accréditation olympique;
- une garantie du CNO et des autorités de la ville requérante selon laquelle chacun respectera toutes les obligations énoncées dans la Charte olympique;
- une déclaration de l'Office national du tourisme concernant le système de classification des hôtels dans le pays (cette question est traitée sous le thème "Hébergement");
- une garantie du CNO et de la ville requérante de conclure un accord sur le programme de marketing conjoint à l'entière satisfaction du CIO le 10 janvier 2007 au plus tard.

Il est noté que toutes les villes seront tenues de respecter le code d'éthique du CIO durant les deux phases de la candidature (ville requérante et ville candidate) et, ensuite, durant l'organisation des Jeux Olympiques.

Le groupe de travail a évalué les villes sur la base des sous-critères et pourcentages de pondération suivants :

1	Soutien et engagement du gouvernement	65%
2	Aspects juridiques, conformité avec la Charte olympique et les mesures antidopage/l'AMA	20%
3	Opinion du public	15%



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

SOTCHI

Les trois principales parties associées à la candidature de Sotchi sont le Comité Olympique Russe, la Ville de Sotchi et Interros, le promoteur des sites alpins. Le conseil de surveillance de la candidature est présidé par le premier ministre adjoint de Russie et le ministre russe des Finances occupe la vice-présidence. Le comité de candidature ne prévoit pas d'apporter de changement majeur à sa structure ou composition si la ville devient candidate. Le groupe de travail a noté que si Sotchi se voyait attribuer les Jeux, des mesures appropriées devraient être mises en place pour garantir l'indépendance du COJO envers ceux qui ont des intérêts privés dans la création de sites et autres installations.

La candidature de Sotchi bénéficie du soutien total de tous les niveaux du gouvernement.

Les quatre garanties requises ont été fournies.

La candidature de Sotchi indique qu'il n'y a aucun obstacle juridique à l'organisation et à l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver et qu'aucune nouvelle loi n'est envisagée.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature révèle un soutien de 84 % à Sotchi et de 53 % dans le pays. Le sondage du CIO montre une adhésion de 78 % à Sotchi et dans ses environs. Le comité de candidature pense que l'appui national à la candidature augmentera de manière significative une fois que la ville aura entamé sa campagne nationale de promotion.

SOTCHI					
Soutien et engagement du gouvernement			Charte olympique & questions juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	
8	9	0,8	7	9	7



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

SALZBOURG

Le conseil de surveillance du comité de candidature de Salzbourg est présidé par le maire de Salzbourg. La vice-présidence est occupée par le président du Comité Olympique Autrichien et par le maire de Radstadt, cette commune constituant, avec celle d'Altenmarkt, le site du biathlon et du ski de fond. Le comité de candidature est composé de divers associés publics et privés qui ont investi le capital nécessaire au financement de la candidature. Le comité de candidature ne prévoit pas d'apporter de changement majeur à sa structure ou composition si la ville devient candidate.

Les trois niveaux du gouvernement cautionnent entièrement la candidature. Un accord conjoint (Accord multipartite pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Salzbourg) a été présenté par la République d'Autriche, l'État de Salzbourg et la Ville de Salzbourg, fixant la part de responsabilité financière de chaque partie dans la candidature et l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver.

Les quatre garanties requises ont été fournies. Le groupe de travail a noté qu'étant donné qu'un des sites (Schönau am Königssee - bobsleigh, luge et skeleton) est situé en Allemagne, les garanties applicables devront être fournies par les organismes allemands compétents si Salzbourg devient ville candidate.

Les lois, règlements et cadre juridique actuels en Autriche sont dits appropriés pour organiser et accueillir les Jeux Olympiques d'hiver.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature montre une adhésion de 72 % dans le pays et de 60 % dans l'État de Salzbourg. Le sondage du CIO à Salzbourg et dans ses environs révèle un soutien de 46 %.

SALZBOURG					
Soutien et engagement du gouvernement			Charte olympique & questions juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	
8	9	0,9	9	9	1,1



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

JACA

Les gouvernements national, régional, provincial et de toutes les municipalités participantes ont exprimé leur soutien à la candidature. À ce stade, la candidature est présentée par le Comité Olympique Espagnol et la Ville de Jaca. Si Jaca est choisie comme ville candidate, le comité de candidature serait alors composé de représentants des villes de Jaca, Saragosse et Huesca, ainsi que d'autres parties telles que le Comité Olympique Espagnol et les gouvernements national, régional et provincial.

Les quatre garanties requises ont été fournies. Cependant, si Jaca devient ville candidate, le libellé des garanties devra se conformer au texte requis par le CIO en ce qui concerne l'accès au pays et la garantie de conclure un accord sur le programme de marketing conjoint.

Le comité de candidature de Jaca indique que les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux se tiendraient dans la ville de Saragosse. Cela est contraire à la Charte olympique qui requiert que ces cérémonies se tiennent dans la ville hôte.

La législation et le cadre juridique espagnols sont dits appropriés pour l'organisation et l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature en Aragon révèle un soutien de 91,4 %. Le sondage du CIO à Jaca et dans ses environs montre une adhésion de 79 %.

JACA					
Soutien et engagement du gouvernement			Charte olympique & questions juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	
8	9	0,9	8	9	7



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

ALMATY

Toutes les autorités publiques aux niveaux national, régional et local ont exprimé leur soutien total à la candidature d'Almaty.

Les maires des villes d'Almaty et de Talgar (biathlon et ski de fond), ainsi que les ministres gouvernementaux du Sport et de l'Environnement sont membres du conseil aux côtés de représentants du Comité National Olympique et de diverses autres parties. Le comité de candidature ne prévoit pas d'apporter de changement majeur à sa structure ou composition si la ville devient candidate.

Les quatre garanties requises ont été fournies. Cependant, si Almaty devient ville candidate, le libellé de la garantie du CNO devra se conformer au texte requis par le CIO concernant le respect et l'observation des obligations énoncées dans la Charte olympique.

La demande de candidature indique qu'aucune nouvelle loi n'est jugée nécessaire à l'organisation et à l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver et qu'aucune loi n'empêcherait leur tenue. Des difficultés pourraient se poser au niveau du système juridique dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature révèle un soutien de 82,8 % dans la ville d'Almaty, 93,5 % dans la région et 84,9 % dans le pays. Le sondage du CIO montre une adhésion de 83 % à Almaty et dans ses environs.

ALMATY					
Soutien et engagement du gouvernement			Charte olympique & questions juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	
6	8	0,6	6	8	7,7



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

PYEONGCHANG Le gouvernement coréen, le gouvernement provincial et les gouvernements municipaux de PyeongChang et des autres villes-sites ont exprimé leur soutien total à la candidature. Les trois niveaux du gouvernement se sont engagés à hauteur de leur part respective dans la construction des sites.

Le comité de candidature est présidé par l'ancien ministre coréen des Affaires étrangères. Le gouverneur de la province de Gangwon en est le président exécutif et les 101 membres viennent de divers secteurs de la vie publique et comprennent le président du Comité Olympique Coréen ainsi que le maire de PyeongChang.

Les quatre garanties requises ont été fournies.

Aucun obstacle juridique n'est signalé et rien dans le cadre juridique coréen n'empêcherait l'organisation ni la tenue des Jeux Olympiques d'hiver. Aucune nouvelle législation ne serait requise.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature révèle un soutien de 97,3 % dans la ville de PyeongChang, 96,9 % dans la province de Gangwon et 92,3 % dans le pays. Le sondage du CIO montre une adhésion de 96 % à PyeongChang et dans ses environs.

PYEONGCHANG					
Soutien et engagement du gouvernement			Charte olympique & questions juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	
8	9	0,9	9	9	9,5



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

SOFIA

Le président et le premier ministre de la République de Bulgarie ont exprimé leur soutien à la candidature. La demande de candidature indique que le maire de Sofia a donné son adhésion à travers des annonces dans la presse et qu'il est devenu membre du comité de candidature de Sofia.

Le comité de candidature indique que son conseil d'administration comprendra des personnes éminentes, nommées par le gouvernement, le CNO, des organisations de la société civile et le monde des affaires.

Les quatre garanties requises ont été fournies. Cependant, si Sofia devient ville candidate, les garanties du gouvernement devront être modifiées pour inclure avec précision et sans condition le texte requis par le CIO en ce qui concerne le respect de la Charte olympique, les mesures visant à s'assurer que la ville remplit entièrement ses obligations, ainsi que la liberté d'accès et de mouvement dans tout le pays hôte.

La demande de candidature indique qu'il n'y a aucune loi ni réglementation susceptible de faire obstacle à l'organisation et à la tenue des Jeux Olympiques d'hiver. Les amendements apportés à la Loi sur le système judiciaire ont permis d'améliorer l'efficacité de ce dernier.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature révèle un soutien de 75 % auprès de la population masculine de Bulgarie, 77 % chez les 19-50 ans et 77 % auprès des résidents de "plus grandes villes". Le sondage du CIO montre une adhésion de 83 %.

SOFIA					
Soutien et engagement du gouvernement			Charte olympique & questions juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	
6	8	0,7	6	8	7,5



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

BORJOMI

Le président de Géorgie et tous les groupes politiques concernés ont exprimé leur soutien à la candidature. Le premier ministre dirige une commission gouvernementale formée pour appuyer la candidature.

Si Borjomi devenait ville candidate, le comité de candidature serait présidé par le premier ministre de Géorgie et le maire de Borjomi en serait le premier vice-président. Les autres vice-présidents seraient le président du CNO et le ministre de la Culture et du Sport. Le maire de Tbilisi et le gouverneur de la région de Samtskhe-Javakheti seraient également membres du conseil d'administration.

Les quatre garanties requises ont été fournies.

La demande de candidature de Borjomi indique que la Constitution de Géorgie, la Loi de Géorgie sur le sport et le système législatif général du pays ne présentent aucun obstacle juridique à l'organisation et à l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver. Cependant, il faut reconnaître que la Géorgie est en train de traverser une période de renouveau social et économique.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature montre que 82,5 % des Géorgiens pensent fermement que l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver développera les sports d'hiver et près de 80 % pensent que l'impact économique que représente l'accueil des Jeux serait élevé. Le sondage du CIO (qui a été mené à travers des entretiens en tête-à-tête par opposition à des entretiens téléphoniques, le nombre de foyers possédant un téléphone n'étant pas représentatif de la population) montre une adhésion de 95 % à Borjomi et dans ses environs.

BORJOMI					
Soutien et engagement du gouvernement			Charte olympique & questions juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	
6	8	0,5	6	8	9,3

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique" :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	6,6	7,5
Salzbourg	6,6	7,2
Jaca	7,3	8,1
Almaty	4,7	5,9
PyeongChang	7,9	8,5
Sofia	5,1	6,4
Borjomi	4,5	5,6





2 → Infrastructure générale

Pondération = 5

Infrastructure générale

Introduction

Les Jeux Olympiques d'hiver constituent la plus grande manifestation sportive d'hiver du monde, avec sept Fédérations Internationales organisant simultanément l'équivalent de 15 championnats du monde sur de multiples sites pendant 16 jours. Les exigences en matière de transport pour les 80 000 personnes accréditées et, souvent, plus de 100 000 spectateurs les jours de grande affluence, font peser une pression considérable sur n'importe quel système de transport régional.

En général, les sites sont répartis entre :

- La ville hôte, qui comprend habituellement les sites pour les sports de glace ainsi que les sites autres que de compétition comme le stade pour les cérémonies d'ouverture et de clôture, le Centre Principal de Presse (CPP) et le Centre International de Radio et Télévision (CIRTV).
- Les zones de montagne (sites extérieurs) pour les sports de neige.

Par conséquent, le groupe de travail a pris en considération l'infrastructure de transport à l'intérieur et autour de la ville hôte ainsi que dans les zones de montagne (ville), et celle reliant les zones de montagne à la ville hôte (liaisons).

Des infrastructures routières et de transport public de haute capacité sont nécessaires pour gérer le volume de trafic olympique qui vient s'ajouter à la circulation habituelle dans la région. Le développement des infrastructures de transport étant un processus long et nécessitant de très lourds investissements, une analyse des systèmes existants et prévus en matière de transport et de leur efficacité a été menée pour chaque ville requérante.

Aux fins de la présente évaluation, on entend par infrastructure générale le transport terrestre existant et prévu, l'aéroport ainsi que le Centre International de Radio et Télévision et le Centre Principal de Presse (CIRTV/CPP).

Sur la base de leur importance respective pour les Jeux Olympiques d'hiver, les sous-critères et pourcentages de pondération suivants ont été utilisés :

1	Infrastructure de transport	85%
2	Aéroport	10%
3	CIRTV/CPP	5%



Infrastructure générale, suite

Introduction (suite)

Infrastructure de transport

Pour l'infrastructure de transport, deux sous-critères principaux ont été évalués, en utilisant les pourcentages de pondération ci-après :

- infrastructure de transport générale existante et sa performance actuelle 60 %
- infrastructure de transport générale dont la mise en œuvre est prévue pour 2014, par rapport au concept des Jeux Olympiques d'hiver présenté par chaque ville requérante 40%

Un coefficient de faisabilité a été affecté au sous-critère qui concerne la situation en 2014. Ce coefficient reflète la capacité technique et financière potentielle de la ville/ de la région/ du pays de terminer, d'ici à 2014, la totalité des infrastructures de transport et de soutien prévu.

Télécommunications

Les télécommunications sont un aspect très important de l'infrastructure générale visant à soutenir l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver. Bien qu'aucune note n'ait été attribuée à l'infrastructure de télécommunication de chaque ville requérante, cet aspect a été pris en compte dans l'évaluation générale. De plus amples informations figurent à la fin de ce thème.

Aéroport

L'aéroport d'accueil principal est jugé en fonction de sa capacité à gérer le trafic olympique en période de pointe en 2014. Il a été tenu compte des liaisons autoroutières et ferroviaires entre l'aéroport et la ville.

CIRTV/ CPP

Les éléments suivants ont été pris en considération dans l'évaluation de ce ou ces sites principaux n'accueillant pas de compétitions :

- emplacement par rapport aux hébergements des médias et aux sites de compétition
 - héritage post-olympique
-



Infrastructure générale, suite

SOTCHI

Sotchi est une station réputée de la Fédération de Russie située sur la rive est de la mer Noire. Elle compte actuellement environ 397 500 habitants. Leur nombre devrait passer à 402 500 d'ici à 2014. La ville de Sotchi est située entre la mer Noire à l'ouest et les montagnes du Caucase à l'est, le long d'une étroite bande côtière de plus de 140 km. Le plan proposé pour les Jeux place le CIRTV/CPP, le village olympique principal et les sites des sports de glace à Adler, à l'extrémité sud de la bande côtière. Le centre-ville de Sotchi est à 30 km au nord-ouest d'Adler, sur le littoral, et les sites de montagne sont à 55-65 km au nord-est.

Infrastructure de transport

Ville

- L'épine dorsale de l'infrastructure de transport existante est un long axe routier et un couloir ferroviaire qui s'étirent le long de la côte. Ces systèmes parallèles sont sujets à saturation, en particulier durant la saison touristique estivale;
- Pour réduire les embouteillages et permettre un développement continu, un certain nombre d'améliorations sont en cours et prévues pour l'infrastructure de transport à l'intérieur de la ville. Il s'agit notamment de l'autoroute de contournement de Sotchi (qui serait à 85 % achevée), de la modernisation et de l'élargissement de l'autoroute entre le centre-ville et les principaux sites des sports de glace ainsi que les sites autres que de compétition à Adler et un important échangeur à l'intersection entre la route côtière et la principale autoroute à destination des montagnes;
- Les améliorations routières sont essentielles afin de développer une capacité suffisante pour les itinéraires olympiques réservés à l'intérieur de la ville.

Liaisons

- L'infrastructure existante comprend une route à deux voies qui va de la ville aux sites de montagne;
- Le plan de transport olympique pour la zone de montagne repose sur deux routes qui seront utilisées par les personnes présentes aux Jeux, avec un nouveau système ferroviaire léger parallèle à la route principale. La route principale sera élargie à trois voies jusqu'au site le plus éloigné. Il est difficile de dire si les tunnels sur la route principale seront également élargis à trois voies. La route secondaire sera à 3-4 voies mais elle rejoindra la route principale plusieurs kilomètres avant le site de montagne le plus proche. Il est prévu d'utiliser les routes exclusivement pour les besoins olympiques durant la période des compétitions;
- Un nouveau système ferroviaire léger à double voie transportera les spectateurs du noyau des sites pour les sports de glace à Adler jusqu'à une gare située à 50 km à l'est où ils prendront alors des bus-navettes pour les 10 derniers kilomètres qui les séparent de quatre des cinq sites de montagne. Les capacités des routes pour le dernier tronçon devront être examinées de plus près par rapport aux horaires des compétitions et aux capacités prévues des sites.

Sur l'investissement de USD 5 milliards en infrastructure de transport prévue et supplémentaire, 68 % seront utilisés pour les routes et 32 % pour les améliorations ferroviaires, aéroportuaires et portuaires. L'infrastructure de transport prévue et supplémentaire en relation avec les Jeux Olympiques d'hiver figure dans le "programme fédéral ciblé pour le développement de Sotchi" qui couvre les années 2006 à 2014 et dont le concept a été approuvé par le gouvernement de la Fédération de Russie.



Infrastructure générale, suite

SOTCHI (suite) La zone côtière tout comme la zone de montagne bénéficieront de ces investissements de transport qui laisseront une solide infrastructure à la région.

Aéroport

L'aéroport international de Sotchi sera le principal aéroport international, avec un transit par Moscou pour les liaisons intérieures. Le programme de modernisation de USD 365 millions pour l'aéroport de Sotchi comprend un nouveau deuxième terminal (actuellement en construction et qui sera terminé en 2008), l'allongement de la piste principale et l'amélioration des deux pistes. Ces extensions et rénovations permettront d'atteindre une capacité suffisante pour répondre aux besoins pendant les Jeux. L'aéroport est à 25 km du centre-ville et à 8 km du village olympique.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le CIRTV et le CPP proposés seront situés dans un nouveau Centre Principal des Médias (CPM) de 70 000 m² financé en vertu du programme fédéral ciblé pour le développement de Sotchi. De nouveaux hébergements en hôtels pour les médias sont prévus attenants au CPM proposé. Le CPM est situé à proximité des sites des sports de glace, à 30 km du stade olympique et à 65 km du site de montagne le plus éloigné. Un centre des médias secondaire est prévu pour les sites de montagne.

SOTCHI														
Infrastructure de transport										Aéroport			CIRTV/CPP	
Ville					Liaisons									
Existante		Prévue et supplémentaire			Existante		Prévue et supplémentaire			Min	Max	Fais.	Min	Max
Min	Max	Min	Max	Fais.	Min	Max	Min	Max	Fais.					
6	7	8	9	0,8	5	6	6	8	0,8	8	9	0,9	8	9

SALZBOURG La ville de Salzbourg compte une population stable d'environ 148 000 habitants. La région olympique proposée est orientée sur un axe nord-sud avec les sites des sports de glace et les fonctions centrales de la ville hôte à l'extrémité nord et les sites des sports de neige à 50-80 km au sud, dans la région d'Amadé. Salzbourg se situe à proximité d'un important noyau autoroutier reliant Vienne, l'Allemagne et l'Italie. Un bon réseau national d'autoroutes dessert tous les sites. L'accès routier aux sites olympiques d'Amadé se fait par l'autoroute A10, qui est un axe européen majeur pour les camions ainsi qu'un couloir principal pour les Jeux. Presque tous les sites olympiques sont reliés à Salzbourg par le rail ou par une combinaison rail/bus. La région de Salzbourg jouit généralement de bons systèmes de transport multimodaux, bien développés et utilisant les installations routières, autoroutières et ferroviaires pour desservir la plupart des sites olympiques.



Infrastructure générale, suite

SALZBOURG (suite)

Infrastructure de transport

Ville

- Un nouveau *S-Bahn* (réseau express régional) est en construction jusqu'à 30 km à l'extérieur de Salzbourg. Certaines sections sont opérationnelles depuis 2003 et la ligne sera entièrement achevée en 2010;
- Tous les sites intérieurs pour les sports de glace sont situés dans Salzbourg et desservis par le rail;
- Il est prévu de moderniser la principale gare ferroviaire de Salzbourg avec un investissement de USD 115 millions;
- Il est également prévu d'améliorer le réseau de bus.

Liaisons

- Les améliorations en cours, prévues et supplémentaires des autoroutes A1/A10 et des systèmes de gestion du trafic, estimées à USD 616 millions, devraient être terminées d'ici à 2013;
- Les améliorations prévues et supplémentaires au réseau ferroviaire léger et au réseau ferroviaire de banlieue, estimées à USD 517 millions, devraient être terminées d'ici à 2013. Dès 2006, la principale ligne ferroviaire desservant les sites des sports de neige sera modernisée pour un coût d'environ USD 150 millions afin d'atteindre une vitesse maximale de 200 km à l'heure.

Les investissements en infrastructure de transport prévue et supplémentaire liée aux Jeux, d'un montant supérieur à USD 1,1 milliard, sont répartis comme suit : 55 % pour les routes et 45 % pour le rail et le transport public. Les régions de Salzbourg et d'Amadé bénéficieront de ces investissements qui laisseront après les Jeux une solide infrastructure de transport à la région.

L'utilisation d'un transport public de grande capacité pour les spectateurs pour 73 % des sites de compétition vient soutenir le concept très solide de transport olympique multimodal pour les Jeux d'hiver.

Aéroport

L'aéroport international de Salzbourg est situé à 5 km du centre-ville. Il comprend deux terminaux, 18 portes d'embarquement et a une capacité de 40 000 passagers par jour. Il semble en mesure de gérer les besoins prévus pour les Jeux Olympiques d'hiver en 2014.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le CIRTV et le CPP proposés seront situés dans un centre des expositions existant de 40 000 m² qui peut être agrandi en un Centre Principal des Médias (CPM) de 70 000 m² pour répondre aux besoins durant les Jeux. Toute construction permanente requise pour l'agrandissement sera financé par la Ville et l'État de Salzbourg ainsi que par la Chambre de commerce. Soixante-dix pour cent des représentants des médias seront logés dans des hôtels et les 30 % restants dans trois villages des médias situés à 5-15 minutes de trajet du CPM. Le CPM est situé à proximité des sites des sports de glace ainsi que du stade olympique et à 80 km du site de montagne le plus éloigné.



Infrastructure générale, suite

SALZBOURG															
Infrastructure de transport											Aéroport			CIRTV/CPP	
Ville					Liaisons										
Existante		Prévue et supplémentaire			Existante		Prévue et supplémentaire			Min	Max	Fais.	Min	Max	
Min	Max	Min	Max	Fais.	Min	Max	Min	Max	Fais.						
8	9	9	9	0,9	8	9	9	9	0,9	8	9	0,9	6	8	

JACA

La ville de Jaca compte environ 15 200 habitants. Cependant, de nombreuses fonctions de la ville hôte sont proposées à Saragosse qui compte actuellement environ 897 000 habitants et où la population devrait passer à 939 000 habitants d'ici à 2014. La région olympique proposée est orientée sur un axe nord-sud, avec les sites des sports de glace et les fonctions centrales de la ville hôte à Saragosse au sud et les sites des sports de neige entre 145 et 180 km au nord. Sabiñánigo et Jaca sont situées au pied des Pyrénées et constituent des portes d'accès aux stations de plus haute altitude des Pyrénées. Tous les sites des sports de neige sont situés plus au nord de ces portes d'accès, dans les vallées de l'Aragon et de Tena.

Infrastructure de transport

Ville

- La ville de Saragosse dispose déjà d'un réseau de transport urbain composé de lignes de bus et d'autoroutes;
- Un nouveau système ferroviaire léger actuellement en construction devrait être terminé par sections en 2008 et 2010;
- La plupart des sites des sports de glace se trouvent à Saragosse. Il est difficile de dire si ces sites seront directement desservis par le train léger.

Liaisons

- Un des sites de hockey sur glace est situé dans la ville de Huesca, à environ 72 km au nord de Saragosse. Une liaison ferroviaire à grande vitesse existe entre Saragosse et Huesca et il est prévu de la prolonger jusqu'à Barcelone d'ici à 2007. Il est difficile de dire si le site des sports de glace de Huesca sera directement desservi par le rail;
- Les projets d'extension de la ligne à grande vitesse de Huesca à Sabiñánigo sont en cours d'examen mais ne sont pas confirmés;
- Il existe une autoroute à quatre voies (A23) entre Saragosse et Huesca. Il est prévu de la prolonger de Nueno (juste au nord de Huesca) à Jaca. Les travaux devraient être terminés en 2012;



Infrastructure générale, suite

JACA (suite)

- La modernisation prévue de la route dans la vallée de Tena, qui accueillerait les épreuves de vitesse en ski alpin, de snowboard et de bobsleigh/luge/skeleton, améliorera la sécurité mais il ne propose toujours que deux voies;
- La modernisation de la route dans la vallée de l'Aragon, qui accueillerait les épreuves techniques en ski alpin, le combiné nordique, le biathlon, le ski de fond et le ski acrobatique, est en cours d'examen mais aucun engagement n'a été pris.

Étant donné le concept de Jeux très dispersés présenté par Jaca, l'infrastructure de transport existante est inadaptée au plan de transport proposé. Si la modernisation de l'infrastructure de transport prévue et supplémentaire requise pour les Jeux Olympiques d'hiver n'était pas effectuée d'ici à 2014, le projet olympique courrait un risque.

Aéroport

L'aéroport international de Saragosse est défini comme l'aéroport d'accueil principal pour les Jeux. Il ne dispose actuellement que de trois portes d'accès et a un volume annuel de 215 000 passagers. La capacité actuelle de l'aéroport ne permet pas de répondre aux besoins des Jeux. Les améliorations proposées d'ici à 2014 risquent d'être insuffisantes. Les grands aéroports internationaux de Madrid et de Barcelone sont chacun à plus de 300 km.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le comité de candidature propose d'abriter le CIRTV et le CPP dans des pavillons d'une surface totale de 60 000 m² qui sont actuellement en construction pour l'Exposition internationale de 2008 à Saragosse. Cette surface de 60 000 m² est inférieure aux prescriptions actuelles du CIO, mais pourrait s'avérer adéquate après un examen plus poussé. Un deuxième CPP est prévu sur un site permanent à Jaca, avec un deuxième CIRTV temporaire attendant. Les représentants des médias seront logés dans deux villages des médias à Saragosse et Jaca. Si les CIRTV et CPP seront relativement proches des lieux d'hébergement des médias en question, les distances et l'infrastructure de transport limitée entraîneront des temps de trajet importants pour les médias entre les deux pôles.

JACA															
Infrastructure de transport											Aéroport			CIRTV/ CPP	
Ville					Liaisons										
Existante		Prévue et supplémentaire			Existante		Prévue et supplémentaire			Min	Max	Fais.	Min	Max	
Min	Max	Min	Max	Fais.	Min	Max	Min	Max	Fais.						
6	7	6	7	1	5	6	5	7	0,7	3	5	0,7	4	6	



Infrastructure générale, suite

ALMATY

Avec une population actuelle d'environ 1 180 000 habitants, qui devrait passer à 1 430 000 d'ici à 2014, Almaty est la plus grande ville du Kazakhstan. Parallèlement à cette démographie en hausse de 22 %, le nombre de véhicules devrait également augmenter de manière significative. Cependant, la modernisation en cours du réseau routier existant devrait parvenir à répondre aux exigences d'un trafic accru. À l'intérieur de la ville d'Almaty, un nouveau métro est en cours de construction, la première ligne devant normalement ouvrir en 2007. La ville est actuellement desservie par un réseau de transport public de 7 500 bus, trolley et trams.

Le plan olympique proposé place les sites de montagne en éventail autour de la moitié sud de la ville d'Almaty.

Infrastructure de transport

Ville

- Parmi les améliorations prévues : deux nouvelles lignes de métro et une ligne de train léger pour un coût cumulé de USD 6,9 milliards. Si Almaty se voyait attribuer l'organisation des Jeux, une ligne de métro serait prolongée jusqu'au Parc de glace olympique pour un coût de USD 1,2 milliard. Le système ferroviaire desservirait tous les sites des sports de glace (à l'exception du patinage de vitesse) et la plupart des sites autres que de compétition à l'intérieur de la ville. Toutes les améliorations ferroviaires devraient être terminées d'ici à 2013;
- La construction d'une nouvelle rocade autour de la ville devrait débuter en 2010. Almaty s'est engagée à accélérer ce projet afin qu'il soit achevé d'ici à 2014 si la ville se voyait attribuer les Jeux Olympiques d'hiver.

Liaisons

- Les sites et noyaux de sites de montagne sont desservis par un système d'artères principales d'une grande capacité, le site le plus éloigné étant à 45 km du centre-ville (biathlon et ski de fond);
- La seule nouvelle route supplémentaire est une route secondaire qui permet un accès direct entre un site de ski alpin et celui du patinage de vitesse.

L'amélioration de l'infrastructure de transport prévue et supplémentaire représente plus de USD 8,7 milliards répartis sur la période 2006 à 2013, dont près de 93 % investis dans le réseau ferroviaire urbain. Cet investissement représenterait un bon service aux spectateurs pendant les Jeux et un héritage important en terme de transport pour la région.

Aéroport

L'aéroport international d'Almaty, qui se trouve à 22 km au nord-est du centre-ville, est une plaque tournante en Asie centrale. L'agrandissement prévu de l'aéroport, qui passera de quatre à dix portes d'embarquement, devrait doubler sa capacité pour atteindre trois millions de passagers par an d'ici à 2014. Almaty offre des liaisons directes avec plusieurs pôles européens ainsi que Moscou, Séoul et Beijing pour n'en citer que quelques-uns. Avec les améliorations qu'il est prévu d'apporter avant les Jeux, l'aéroport devrait être en mesure de répondre aux besoins pendant les Jeux Olympiques d'hiver.



Infrastructure générale, suite

ALMATY (suite) Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le CIRTV et le CPP proposés seront abrités dans un centre des expositions existant qu'il est prévu d'agrandir. La taille de ce nouveau centre ainsi que du Centre Principal des Médias (CPM) proposé n'est pas spécifiée dans la demande de candidature. À l'exception du curling (3 km), le site du CPM se trouve à 15-20 km des sites des sports de glace et du stade olympique et à 42 km du site de montagne le plus éloigné. Un village principal des médias pour la presse écrite sera construit sur le campus de l'Université d'Almaty, à 8 minutes du CPM. Les diffuseurs seront logés dans des hôtels de 4 à 5 étoiles situés à proximité du CPM. Un deuxième village des médias sera créé près des sites du ski de fond et du biathlon, à environ 44 km du CPM.

ALMATY															
Infrastructure de transport										Aéroport			CIRTV/CPP		
Ville					Liaisons										
Existante		Prévue et supplémentaire			Existante		Prévue et supplémentaire			Min	Max	Fais.	Min	Max	
Min	Max	Min	Max	Fais.	Min	Max	Min	Max	Fais.						
7	9	7	9	0,8	6	8	7	8	0,8	8	9	1	5	7	

PYEONGCHANG La ville de PyeongChang est située dans la province de Gangwon, à environ 245 km au nord-est de Séoul et 40 km à l'ouest de la mer de l'Est. La région autour de PyeongChang compte environ 650 000 habitants, une population qui devrait passer à 717 000 d'ici à 2014. Les Jeux seraient centrés à PyeongChang, qui compte environ 45 500 habitants. PyeongChang se trouve juste au sud d'une autoroute de montagne de grande capacité reliant Gangneung à l'est et Wonju à l'ouest. Cet axe est/ouest relie la plupart des sites olympiques et les connecte à Séoul. L'actuelle modernisation des routes et de la gestion du trafic continuera d'améliorer les capacités routières. Une liaison ferroviaire à grande vitesse de USD 2,75 milliards est prévue entre Wonju et Gangneung. Elle serait essentielle au transport des spectateurs durant les Jeux Olympiques d'hiver.



Infrastructure générale, suite

PYEONGCHANG Infrastructure de transport (suite)

Ville

- Un grand nombre de sites importants autres que de compétition (principaux hôtels, village olympique, village des médias et CIRTV/ CPP), ainsi que cinq sites de compétition sont situés à l'intérieur de la ville de PyeongChang, dans une zone relativement restreinte;
- Parmi les améliorations prévues : de nouvelles routes, des aires de stationnement, un deuxième échangeur pour l'autoroute est/ouest et une nouvelle route d'accès au site des épreuves techniques en ski alpin;
- Outre la modernisation de l'infrastructure, un système de transport interne efficace devrait être mis en place pour éviter les embouteillages et autres problèmes dans ce noyau de sites olympiques.

Liaisons

- Parmi les sites de compétition en dehors de la ville : hockey sur glace à Wonju, bobsleigh/luge/skeleton, ski acrobatique, snowboard et épreuves de vitesse en ski alpin entre Wonju et PyeongChang, et sports de glace à Gangneung. À l'exception des épreuves de vitesse en ski alpin à Jungbong, les sites sont desservis par de courtes routes d'accès en provenance de l'autoroute de montagne de grande capacité (axe est/ouest des Jeux);
- Il est prévu d'améliorer l'actuelle route à deux voies desservant le site des épreuves de vitesse en ski alpin à Jungbong et de l'élargir à trois voies lorsque cela est possible. Ces travaux seraient nécessaires pour améliorer l'accès au site;
- La rénovation prévue la plus importante est la construction d'une liaison ferroviaire à grande vitesse entre Wonju et Gangneung, qui transporterait les spectateurs de Séoul jusqu'aux sites, le long de l'axe est/ouest. Il serait important que chaque site dispose d'une gare ferroviaire. Le transport par le rail permettrait de réduire le nombre de véhicules des spectateurs sur l'autoroute et d'offrir ainsi la capacité nécessaire en ce qui concerne les voies olympiques réservées sur l'autoroute;
- Étant donné que la construction de la ligne ferroviaire nécessitera des tunnels, des ponts et d'importants travaux de nivellement, il serait essentiel de s'assurer que ces travaux seront achevés début 2013 afin d'avoir suffisamment de temps pour la mise en service et les tests opérationnels avant les Jeux.

Associée à l'infrastructure routière existante, l'infrastructure routière et ferroviaire prévue, qui représente en tout un investissement de USD 3,5 milliards, devrait répondre aux besoins de transport durant les Jeux.



Infrastructure générale, suite

PYEONGCHANG Aéroport

(suite)

L'aéroport de Séoul-Incheon serait le principal aéroport d'accueil pour les Jeux. C'est une installation de haute capacité située à quelque 245 km de PyeongChang. L'aéroport international de Yangyang se trouve pour sa part à environ 75 km au nord-est de PyeongChang. L'association de ces deux aéroports serait suffisante pour répondre aux besoins pendant les Jeux.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le CIRTV et le CPP seraient tous deux situés à PyeongChang, dans des installations temporaires. L'espace prévu de 66 000 m² satisfait aux exigences du CIO et serait attenant au village principal des médias. Un deuxième village des médias est prévu à Gangneung (patinage artistique, patinage de vitesse, patinage de vitesse sur piste courte et curling), à 25 minutes de trajet du CIRTV et du CPP.

PYEONGCHANG															
Infrastructure de transport											Aéroport			CIRTV/CPP	
Ville					Liaisons										
Existante		Prévue et supplémentaire			Existante		Prévue et supplémentaire			Min	Max	Fais.	Min	Max	
Min	Max	Min	Max	Fais.	Min	Max	Min	Max	Fais.						
6	7	6	8	1	6	7	8	9	0,9	8	9	1	6	8	

SOFIA

Sofia, capitale de la Bulgarie, a une population stable d'environ 1 140 000 habitants. La région olympique proposée s'articule autour de trois noyaux de sites : Sofia au nord, Bansko à quelque 160 km au sud et Borovetz à 70 km au sud-est. Tous les sites pour les sports de glace, le site de bobsleigh/luge/skeleton et les fonctions de la ville hôte seraient centrés à Sofia. Sofia est actuellement desservie par des routes à deux ou trois voies, une ligne de métro de 10 km et 16 lignes de train léger. Aujourd'hui, l'accès aux sites des sports de neige à Bansko et Borovetz se fait principalement par des routes à deux voies en provenance de Sofia.

Infrastructure de transport

Ville

- Un programme de développement intégré des transports devant s'achever en 2012 propose le métro de Sofia comme l'épine dorsale du système de transport de la ville. Parmi les projets : la création de lignes de métro supplémentaires d'une longueur totale de 14 km reliant l'est et l'ouest de Sofia ainsi que l'aéroport. Il est également prévu de prolonger légèrement le réseau ferroviaire léger;
- Il est prévu de moderniser les artères et d'améliorer la capacité de la rocade existante pour assurer un meilleur accès au village olympique, aux sites des sports de glace et aux sites autres que de compétition proposés à l'intérieur de la ville.



Infrastructure générale, suite

SOFIA (suite)

Liaisons

- Il est prévu d'améliorer la capacité de l'autoroute principale reliant Sofia et Bansko (site du ski alpin et du biathlon), et notamment de l'élargir de deux à quatre voire six voies d'ici à 2010;
- Il n'est pas prévu d'améliorer la route entre Sofia et Borovetz (site du combiné nordique, du ski de fond, du ski acrobatique et du snowboard);
- Bien qu'une route supplémentaire soit indiquée sur les plans entre Bansko et Borovetz, son statut n'est pas clair et il est difficile de dire si sa construction a reçu une approbation.

Les investissements en matière d'infrastructure prévue s'élèvent à USD 718 millions, presque tous affectés à des améliorations routières effectuées entre 2006 et 2010. Le montant des investissements pour le métro n'est pas indiqué. Le concept des transports proposé est géographiquement dispersé et l'accès des participants et des spectateurs aux sites des sports de montagne se fait par la route. Il y a une forte concentration de sites autour de Borovetz. Les investissements requis pour moderniser les routes dans toute la région olympique proposée risquent de dépasser largement ceux indiqués dans le dossier de la ville requérante.

Bien qu'une ligne ferroviaire internationale reliant Sofia à Thessalonique au nord de la Grèce suive la longue vallée nord/sud juste à l'ouest de Bansko, il n'est pas fait mention de l'accès potentiel par le rail aux zones de montagne proposées pour les Jeux.

Aéroport

L'aéroport international de Sofia serait le principal aéroport d'accueil pour les Jeux. Il est en cours de rénovation et d'agrandissement et, d'ici à 2007, il pourra accueillir quatre millions de passagers par an. L'aéroport se trouve à environ 10 km du centre-ville. Avec les améliorations qu'il est prévu d'apporter avant les Jeux, l'aéroport devrait être en mesure de répondre aux besoins pendant les Jeux Olympiques d'hiver.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le CIRTV et le CPP sont tous deux situés à Sofia dans une installation polyvalente existante. L'espace prévu n'est pas indiqué, donc on ne sait pas si l'installation satisfait aux exigences du CIO. Le temps de trajet à destination des hébergements des médias n'est pas indiqué non plus. Le temps de trajet à destination du village olympique est de 25 minutes. Des centres des médias secondaires sont mentionnés pour Bansko et Borovetz. Sur la base des informations fournies, le CIRTV et le CPP sont insuffisants pour répondre aux besoins des Jeux Olympiques d'hiver.



Infrastructure générale, suite

SOFIA														
Infrastructure de transport										Aéroport			CIRTV/ CPP	
Ville					Liaisons									
Existante		Prévue et supplémentaire			Existante		Prévue et supplémentaire			Min	Max	Fais.	Min	Max
Min	Max	Min	Max	Fais.	Min	Max	Min	Max	Fais.					
5	6	6	7	0,9	4	5	4	6	0,7	5	7	0,7	3	5

BORJOMI

Borjomi compte environ 32 000 habitants et est située à quelque 200 km à l'ouest de Tbilissi, la capitale de la Géorgie. La population de Tbilissi est stable (1 080 000 habitants). La région olympique proposée s'articule autour de deux noyaux, avec les sites des sports de neige et les fonctions de la ville hôte à Borjomi à l'ouest et les sites des sports de glace ainsi que le principal aéroport à Tbilissi à l'est. Les liaisons entre Borjomi et Tbilissi consistent actuellement en une route (à deux voies essentiellement) et une ligne ferroviaire dont 50 km à une seule voie.

Infrastructure de transport

Ville

- USD 45 millions sont prévus pour améliorer l'autoroute entre Khashuri, à l'entrée de la vallée de Borjomi, et Borjomi. Les travaux devraient être terminés d'ici à 2013.
- Si la ville se voyait attribuer l'organisation des Jeux, d'autres rénovations, d'un montant de USD 256 millions, seraient effectuées à Borjomi : création d'une route à deux voies reliant les sites, rénovation de l'autoroute Khashuri-Borjomi, modernisation de la gare ferroviaire de Borjomi et création d'une liaison en téléphérique.

Liaisons

- USD 330 millions sont prévus pour améliorer la capacité de l'autoroute principale entre Tbilissi et Borjomi. Les travaux devraient être terminés d'ici à 2013. Le projet consiste à rénover et élargir l'autoroute (4 voies entre Tbilissi et Khashuri);
- Si la ville se voyait attribuer l'organisation des Jeux, une route d'un montant de USD 8 millions serait construite dans Tbilissi pour relier un noyau qui comprend les sites du hockey sur glace et du curling, le village olympique, le centre secondaire des médias et le village des médias;
- S'agissant du rail, les rénovations prévues incluent USD 72 millions pour la liaison ferroviaire entre Tbilissi et Borjomi;
- Si la ville se voyait attribuer l'organisation des Jeux, USD 680 millions supplémentaires seraient investis pour accroître la vitesse et la capacité sur la ligne ferroviaire Tbilissi-Borjomi.



Infrastructure générale, suite

BORJOMI (suite) Les investissements en matière d'infrastructure prévue et supplémentaire s'élèvent à USD 1,4 milliard : 41 % pour les routes et 59 % pour le rail. Le concept des transports proposé est géographiquement dispersé et d'importants investissements seraient nécessaires pour rénover et développer les réseaux routier et ferroviaire nationaux entre Tbilissi et la vallée de Borjomi afin de pouvoir accueillir les Jeux. Il y a une forte concentration de sites dans la région de Borjomi et d'importantes améliorations routières seraient nécessaires pour répondre aux besoins durant les Jeux. Les investissements requis pour rénover ces réseaux routier et ferroviaire ainsi que le temps nécessaire pour achever ces travaux dans toute la région olympique proposée pourraient être bien plus importants que ne l'indique le dossier de la ville requérante.

Aéroport

L'aéroport international de Tbilissi serait le principal aéroport d'accueil pour les Jeux. Un investissement de USD 62 millions permettra l'ajout d'un terminal pour les passagers et la rénovation des pistes et routes afin d'accroître la capacité et d'améliorer le service aux passagers. Les travaux de rénovation devraient s'achever en 2007 et devraient porter la capacité du terminal à 48 000 passagers par jour. L'aéroport se trouve à environ 200 km de Borjomi.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le CIRTV et le CPP seraient proches l'un de l'autre à Borjomi, abrités en partie dans des installations permanentes et en partie dans des installations temporaires. D'après les informations fournies, il est difficile de dire si le centre satisfera aux exigences du CIO. Un deuxième centre des médias est proposé dans une installation permanente à Tbilissi, près des sites des sports de glace. Les hébergements des médias proposés sont accessibles à pied (15-20 minutes) depuis les CIRTV et CPP aussi bien à Borjomi qu'à Tbilissi. Même si les CIRTV et CPP étaient relativement proches des logements de leurs médias respectifs, les distances et les limites de l'infrastructure de transport entraîneraient d'importants temps de trajet pour les médias entre les deux pôles.

BORJOMI														
Infrastructure de transport										Aéroport			CIRTV/CPP	
Ville					Liaisons									
Existante		Prévue et supplémentaire			Existante		Prévue et supplémentaire			Min	Max	Fais.	Min	Max
Min	Max	Min	Max	Fais.	Min	Max	Min	Max	Fais.					
3	5	5	7	0,4	3	5	5	7	0,4	5	7	0,7	3	5



Infrastructure générale, suite

Télécommunications La Procédure d'acceptation des candidatures du CIO ne contient pas de questions sur les télécommunications. Il a été estimé que répondre à des questions précises dans ce domaine durant la première phase exigerait des villes requérantes qu'elles procèdent à des études détaillées qui devraient être menées plutôt par les villes candidates durant la deuxième phase. C'est pourquoi aucune note n'a été attribuée en ce qui concerne les télécommunications.

Néanmoins, les télécommunications constituent un élément important de l'infrastructure générale nécessaire pour organiser les Jeux Olympiques d'hiver. Par conséquent, le CIO a chargé l'Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe (IDATE) de présenter un rapport sur la situation en matière de télécommunications dans chacun des pays des villes requérantes. Ce rapport traite de questions telles que la réglementation dans ce secteur, la téléphonie fixe et mobile, les réseaux de données et Internet, la télécommunication internationale et l'offre TV. Il a pour but d'évaluer le niveau de l'infrastructure de télécommunication et de développement des services dans la ville requérante et la région où se dérouleraient les Jeux Olympiques d'hiver en 2014. Le temps écoulé entre cette évaluation et l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver de 2014 – une période très longue pour un secteur dynamique qui évolue rapidement – suscite naturellement des incertitudes.

Le rapport de l'IDATE indique que les sept villes requérantes peuvent être divisées en trois catégories principales :

Villes/pays qui offrent déjà un très bon niveau d'infrastructure générale de télécommunication et de services pour soutenir les Jeux Olympiques d'hiver de 2014.	Salzbourg Jaca PyeongChang
Villes/pays qui semblent offrir un niveau de développement satisfaisant, avec plans de modernisation en cours qui soutiendraient les Jeux Olympiques d'hiver de 2014.	Sotchi Sofia
Villes/pays pour lesquels le niveau des plateformes et des services de télécommunication sont moins avancés et où une planification et un engagement seraient requis afin de développer tous les aspects nécessaires sur le plan de la télécommunication pour soutenir l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2014.	Almaty* Borjomi*

* Si Almaty et/ou Borjomi sont sélectionnées comme ville(s) candidate(s), elles devront fournir toutes les informations nécessaires, y compris un plan de développement et les garanties correspondantes pour s'assurer que l'infrastructure de télécommunication sera en mesure de soutenir l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver en 2014



Infrastructure générale, suite

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Infrastructure générale" :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	5,8	6,9
Salzbourg	7,9	8,6
Jaca	4,8	6,0
Almaty	6,3	7,9
PyeongChang	6,4	7,6
Sofia	4,2	5,3
Borjomi	2,7	4,2



3 → Sites sportifs

Pondération = 4

Sites sportifs

Introduction	Le groupe de travail a évalué le concept et les sites sportifs en tenant compte des sous-critères et pourcentages de pondération suivants :	
a) Sites existants	Utilisation et adéquation des sites existants, y compris des projets de rénovation des sites.	35%
b) Sites prévus et supplémentaires	<p>Sites prévus – Nouveaux sites dont la construction est en cours ou prévue indépendamment de la candidature à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver. Le budget pour ces sites ne devrait pas figurer dans le budget du COJO.</p> <p>Sites supplémentaires – Nouveaux sites dont la construction est nécessaire pour les Jeux Olympiques expressément ou utilisation de sites temporaires lorsqu'aucune utilisation post-olympique n'est prévue.</p> <p>Le sous-critère b) a été pondéré par un facteur de faisabilité en fonction de la probabilité que le projet soit mené à bien en respectant les délais, les coûts et les critères de qualité imposés par les Jeux Olympiques et l'héritage post-olympique.</p>	35%
c) Concept/héritage sportif	Concept sportif général avec une priorité donnée à la qualité de l'expérience pour les athlètes. L'utilisation du minimum de sites possible, le regroupement rationnel des sites à proximité du(des) village(s) olympique(s) et la valeur de l'héritage laissé par les nouveaux sites, y compris l'utilisation d'installations temporaires lorsqu'il n'existe aucun besoin futur, ont été considérés comme importants.	30%



Sites sportifs, suite

Introduction (suite) Le groupe de travail a fixé comme suit les directives de base pour les sites :

Sport/discipline	Capacité d'accueil	Nombre du CIO	Nbre de sites	Possibilités de partage
Biathlon	Assise	7 000	1 *A	Partage possible avec le ski de fond
	Debout	10 000		
Bobsleigh / Skeleton	Assise	2 000	1 *C	Site partagé avec la luge
	Debout	8 000		
Curling	Assise	3 000	1	
Hockey sur glace 1	Assise	10 000	1	
Hockey sur glace 2	Assise	6 000	1	
Luge	Assise	2 000	1 *C	Site partagé avec le bobsleigh / skeleton
	Debout	8 000		
Patinage artistique / de vitesse sur piste courte	Assise	12 000	1	
Patinage de vitesse	Assise	4 000	1	
Saut à ski	Assise	3 000	1 *B	Site partagé avec le combiné nordique
	Debout	10 000 - 15 000		
Ski de fond	Assise	3 000	1 *A/*B	Site partagé avec le combiné nordique
	Debout	10 000		
Combiné nordique			2 *B	Site partagé avec le ski de fond et le saut à ski
Ski alpin	Assise	8 000	2	
	Debout	10 000		
Ski acrobatique	Assise	4 000	1	
	Debout	10 000		
Snowboard	Assise	4 000	1	
	Debout	10 000		
			TOTAL:	13 sites

* Partage possible d'un site, par ex. *A partage avec *A, *B partage avec *B, etc.



Sites sportifs, suite

Remarques

- Places debout

La capacité en places debout des sites sportifs extérieurs n'a pas été prévue dans les normes de capacité brute en places assises fixées par le CIO. Les chiffres sont mentionnés à titre indicatif uniquement. De nombreuses variables influent sur ces espaces (par ex. : infrastructure du site/de la ville; capacité des routes d'accès; terrain, étendue et configuration du site; popularité du sport dans la ville hôte, la région et/ou le pays, etc.). Pour déterminer la capacité d'accueil en places debout des sites sportifs extérieurs, le COJO devra faire des propositions à la FI concernée et au CIO.

- Lorsque le biathlon et le ski de fond partagent des installations publiques/ réservées mais ont des aires de compétitions distinctes, deux sites sont comptabilisés.
- Ski alpin – Si deux pistes de ski ou plus possèdent une aire d'arrivée commune, un seul site est comptabilisé.

SOTCHI

Sotchi propose 12 sites (4 existants, 5 prévus et 3 supplémentaires), avec des travaux de construction s'étalant de 2006 à 2013 pour un coût total de USD 462 millions. Le financement sera à la fois public et privé.

Les sites sont regroupés dans deux noyaux : le noyau "côtier", avec cinq sites pour les sports de glace situés à 16 km au maximum du village olympique de Sotchi; et le noyau "de montagne", avec sept sites situés à 10 km au maximum du village olympique de Krasnaya Polyana, dont les sites du ski de fond/biathlon, pour lesquels des logements supplémentaires sont prévus pour les athlètes à Psekhako Ridge, compte tenu de la différence d'altitude.

Le concept sportif est très solide : les deux noyaux se trouvent à 56 km de distance environ l'un de l'autre et le site le plus éloigné du village olympique de Sotchi est celui du ski alpin (66 km).

Un important programme de construction (8 sites) attend Sotchi. Néanmoins, la demande en installations de sport d'hiver est élevée dans cette région et les Jeux laisseraient un solide héritage.

SOTCHI						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
5	7	6	8	0,8	7	8



Sites sportifs, suite

SALZBOURG Salzbourg propose 13 sites (8 existants, 1 prévu, 1 supplémentaire et 3 temporaires), avec un programme de construction s'étalant de 2009 à 2013 pour un coût total de USD 196 millions. Le financement proviendra à la fois du COJO et des secteurs public et privé.

Les sites de compétition sont regroupés dans deux noyaux le long de l'autoroute principale. Les épreuves sur glace (5 sites) sont situées dans un rayon de 6 km de la ville de Salzbourg et à 7 km au maximum du village olympique. La plupart des épreuves sur neige (7 sites) sont regroupées, dans un rayon de 12 km, dans le noyau des sports de neige, lequel est doté d'un "village de neige en option", le saut à ski / combiné nordique étant les épreuves les plus éloignées de ce village (23 km). Le site de bobsleigh/luge/skeleton de niveau international de Schönau am Königssee se situe en Allemagne, entre les deux noyaux, à 27 km du village olympique de Salzbourg. Les sites des épreuves de ski alpin sont à une distance oscillant entre 70 et 77 km du village olympique de Salzbourg.

Le recours à trois sites temporaires est conforme au projet d'utilisation post-olympique élaboré avec précision et s'intègre dans un concept sportif général bien défini. Avec deux nouveaux sites pour les sports de glace, l'Autriche ambitionne d'améliorer sa participation et sa réussite dans ces sports au niveau international.

SALZBOURG						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
8	9	7	9	0,8	8	9

JACA Jaca propose 14 sites (9 existants, 2 prévus, 1 supplémentaire et 2 temporaires), avec un programme de construction s'étalant de 2006 à 2013 pour un coût total de USD 150 millions (financement par le secteur public).

Les sites de compétition sont regroupés dans deux zones situées autour des villes de Jaca et de Saragosse, distantes de 142 km.

Saragosse accueillera la plupart des sites des sports de glace ainsi qu'un village olympique, tandis que Jaca disposera d'un autre village olympique desservant la plupart des sites de montagne (10 sports/disciplines à un maximum de 50 km de Jaca).

Il est difficile de dire si l'utilisation de trois sites pour le hockey sur glace est justifiée, en particulier en raison des difficultés de déplacement que le site de Huesca – distant de 72 km de chacun des deux villages olympiques – semblerait créer.

Les biathlètes/skieurs de fond seront logés dans un troisième village olympique à Candanchú. Bien que situé à 33 km à peine du village olympique de Jaca, ce troisième village serait nécessaire à cause de l'altitude.



Sites sportifs, suite

JACA (suite)

L'utilisation de neuf sites existants est une idée positive. Cependant, la dispersion de ces sites risque d'augmenter considérablement les enjeux au niveau des déplacements, de la logistique et de l'hébergement pour la plupart des parties concernées.

Le Centre des sports d'hiver à JACA et les nouveaux sites proposés constituent un bon héritage post-olympique.

JACA						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
6	8	7	8	0,7	4	6

ALMATY

Almaty propose 14 sites (6 existants, 6 prévus et 2 supplémentaires). Un important programme de construction est prévu sur une période relativement courte (2008 à 2012), y compris la rénovation de six sites existants, pour un coût total de USD 353 millions.

Le concept sportif d'Almaty s'articule autour de cinq groupes de sites réunissant 11 des 15 sports/disciplines olympiques. La quasi-totalité des sites se trouve dans un rayon de 15 km du Quartier olympique et est desservie par cinq grandes routes d'accès indépendantes.

Le biathlon et le ski de fond, pour lesquels un deuxième village olympique est prévu (Soldatskoe), sont à 43 km du village olympique d'Almaty. Parmi les sites pour lesquels l'hébergement est prévu au village olympique d'Almaty, le plus éloigné est le site de bobsleigh/luge/skeleton (32 km). Les 10 autres sports/disciplines se situent à une distance oscillant entre 4 et 25 km du village olympique d'Almaty.

La rénovation de sites plus anciens et la construction de huit nouveaux sites visent à faire d'Almaty une nouvelle destination pour les sports d'hiver en Asie centrale, ce qui constitue un héritage post-olympique réaliste.

ALMATY						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
4	7	5	7	0,7	7	9



Sites sportifs, suite

PYEONGCHANG PyeongChang propose 13 sites (6 existants, 4 prévus, 3 supplémentaires), avec un programme de construction s'étalant de 2006 à 2012 pour un coût total de USD 503 millions financé par le secteur public.

Le concept sportif s'articule autour de deux noyaux distants de 37 km : PyeongChang, site du village olympique et de cinq sports/disciplines de neige (ski de fond, biathlon, saut à ski, combiné nordique, épreuves techniques en ski alpin); et Gangneung, sur la côte, qui accueillera un deuxième village olympique et quatre sports/disciplines de glace.

S'agissant des quatre sites restants, les temps de trajet seront plus longs pour les concurrents : épreuves de vitesse en ski alpin - 45 km; ski acrobatique - 44 km; snowboard, luge, bobsleigh et skeleton - 63 km; et hockey sur glace (2 installations) à Wonju - 91 et 96 km. Des logements supplémentaires pour les athlètes sont proposés sur trois de ces sites.

Le concept sportif de PyeongChang, qui vise à créer une région de sports d'hiver de premier plan en Asie, aboutirait à un solide héritage sur le plan sportif

PYEONGCHANG						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
7	9	7	8	0,9	7	8

SOFIA Sofia propose 12 sites (3 existants, aucun prévu, 4 supplémentaires et 5 temporaires), avec un programme de construction s'étalant de 2007 à 2013 pour un coût total de USD 219 millions. Les sites existants exigent d'importants travaux de rénovation, la plupart des constructions devant s'achever en 2012 - 2013, ce qui représente un défi considérable.

Les sites de compétition sont regroupés dans trois noyaux : la ville de Sofia (5 sites pour les sports de glace), la ville de Bansko (ski alpin et biathlon, à 160 km environ) et la station de Borovetz (4 sites pour les sports de neige, à 62 km du village olympique de Sofia). Un deuxième village olympique sera installé à Borovetz et des logements supplémentaires seront proposés pour les athlètes à Bansko.

Les sites de hockey sur glace (21 km) et de bobsleigh/luge/skeleton (12,3 km) sont les plus éloignés du village olympique de Sofia, tandis que ceux de Bansko et Borovetz se situent tous à moins de 11 km de leurs logements respectifs.

La dispersion des sites pourrait constituer un enjeu majeur pour la plupart des parties associées aux Jeux.

Le concept sportif de Sofia vise à faire de la Bulgarie un important centre de sports d'hiver.



Sites sportifs, suite

SOFIA						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
4	6	4	6	0,7	4	6

BORJOMI

Borjomi propose 14 sites (10 existants, 2 prévus, 1 supplémentaire et 1 temporaire). Un budget de construction très modeste – USD 148 millions – sur une période s'étalant de 2005 à 2013 est proposé, sans dépenses engagées pour quatre des sites existants construits entre 1966 et 1974.

Le concept sportif s'articule autour de deux noyaux : Borjomi, qui accueille dix sports/disciplines de neige, et Tbilissi (à 200 km de Borjomi), qui accueille les cinq sports/disciplines de glace en salle. Chaque noyau dispose d'un village olympique situé à proximité immédiate des sites.

En dépit des distances qui séparent les deux noyaux de sites, le concept prévoit des temps de trajet minimes pour les athlètes, la plus longue distance séparant un village olympique d'un site de compétition étant de 14,2 km (sites des épreuves de patinage).

Les travaux de rénovation prévus concernant tous les sites existants ainsi que la construction de deux installations pour le hockey sur glace et d'une installation pour les sports de neige permettraient de promouvoir les sports d'hiver en Géorgie.

BORJOMI						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
4	6	4	6	0,6	4	5

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Sites sportifs" :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	5,5	7,1
Salzbourg	7,2	8,4
Jaca	5,0	6,6
Almaty	4,7	6,9
PyeongChang	6,8	8,1
Sofia	3,6	5,4
Borjomi	3,4	4,9





4 → Village(s) olympique(s)

Pondération = 3

Village(s) olympique(s)

Introduction

Lors de son évaluation du critère "village(s) olympique(s)", le groupe de travail s'est appuyé sur les trois sous-critères et pourcentages de pondération suivants :

- | | |
|--|-----|
| a) Emplacement - | 50% |
| Distances entre le(s) village(s) et les sites | |
| b) Concept - | 30% |
| <ul style="list-style-type: none">• Nombre de villages/logements• Type d'hébergement• Terrains disponibles• Environnement• Hébergement provisoire ou permanent• Logements supplémentaires pour les athlètes | |
| Un coefficient de faisabilité a été affecté au concept en fonction de la probabilité de réalisation des projets tels que proposés par les villes requérantes. | |
| c) Héritage - | 20% |
| <ul style="list-style-type: none">• Utilisation post-olympique• Financement du (des) village(s) olympique(s) | |
-



Village(s) olympique(s), suite

SOTCHI

Sotchi propose deux villages, distants de 56 km. Le village de Sotchi sera situé à Adler (5 000 lits) et le village de montagne à Krasnaya Polyana (2 000 chambres). Les deux villages offriront un hébergement de catégorie 3-4 étoiles. Des logements supplémentaires pour les athlètes sont prévus à Psekhako Ridge (dans un hôtel de 300 chambres pour les skieurs de fond et les biathlètes). Cette mesure semblerait nécessaire, le dénivelé entre le village de Krasnaya Polyana et les sites du biathlon et du ski de fond étant supérieur à 800 mètres.

Les villages sont à proximité de tous les sites de compétition, le site le plus éloigné se trouvant à 16 km seulement du village de Sotchi et à 10 km seulement du village de Krasnaya Polyana.

Les terrains requis pour les deux villages appartiennent à l'État. Le financement et la construction sont garantis par le gouvernement à travers le "Programme fédéral ciblé". Après les Jeux, les deux villages seront transformés en logements touristiques.

SOTCHI						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
8	9	7	9	0,85	8	9

SALZBOURG

Salzbourg propose un village (4 500 lits). Le "village de neige en option" qui est proposé (1 500 lits) semblerait essentiel compte tenu de la distance séparant les sites des sports de neige du village olympique de Salzbourg (53 à 77 km) et de la concentration des sports de neige en montagne. Le groupe de travail estime qu'un concept reposant sur deux villages serait nécessaire. Le village de neige serait situé à 68 km du village de Salzbourg.

Le site le plus éloigné du village de Salzbourg se trouve à 27 km (bobsleigh/luge/skeleton), tandis que le site le plus éloigné du village de neige proposé est à 23 km (saut à ski et combiné nordique).

Les terrains requis pour le village de Salzbourg appartiennent à l'État (Académie militaire Schwarzenberg) et les travaux de construction seront financés conjointement par le gouvernement fédéral (bâtiments permanents) et le COJO (structures temporaires et locations). Le village de neige qui est proposé comprendrait des maisons alpines de style classique, dont certaines feraient partie d'un programme sportif et culturel post-olympique mené sous les auspices du Comité Olympique Autrichien. D'autres seront vendues aux particuliers. Les installations existantes du village de neige seraient rénovées par le Ministère de l'Éducation, tandis que toutes les structures temporaires seraient financées par le COJO.

SALZBOURG						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
8	9	8	9	0,95	8	9



Village(s) olympique(s), suite

JACA

Jaca propose trois villages : un à Jaca (2 200 lits), un à Saragosse (1 600 lits) et un à Candanchú (800 lits, pour les skieurs de fond et les biathlètes).

La grande distance qui sépare Jaca de Saragosse (142 km) pourrait poser des difficultés aux différentes parties concernées.

Le site le plus éloigné du village de Saragosse se trouve à 72 km (hockey sur glace à Huesca), tandis que le site le plus éloigné du village de Jaca est à 49 km (épreuves de vitesse en ski alpin). La question pourrait se poser de savoir si des logements supplémentaires pour les athlètes seraient nécessaires à Huesca.

Les villages de Jaca et de Saragosse seront financés au moyen d'investissements à la fois publics et privés. Après les Jeux, les résidences seront intégrées dans des programmes de logement publics et privés menés dans le cadre du projet d'aménagement urbain de chaque ville. Le village de Candanchú sera entièrement financé par les autorités publiques.

JACA						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
4	7	4	6	0,8	6	8

ALMATY

Almaty propose deux villages : un à Almaty (5 000 lits) et un dans la vallée de Soldatskoe (800 lits, pour les skieurs de fond et les biathlètes).

La distance qui sépare les deux villages est de 45 km. Le site le plus éloigné du village d'Almaty se trouve à 32 km (bobsleigh/luge/skeleton). Même si bon nombre de sites sont relativement proches, les temps de trajet mentionnés dans le dossier de la ville d'Almaty semblent relativement longs.

Le concept retenu pour les villages est très bon, bien qu'il soit possible de s'interroger sur la nécessité de logements supplémentaires pour les athlètes à Medeu (patinage de vitesse) compte tenu du dénivelé d'environ 900 mètres.

Les deux villages seront réalisés et financés par une coentreprise formée respectivement des villes d'Almaty et Talgar et de promoteurs privés. Le village d'Almaty sera composé de bâtiments de six étages qui seront construits selon des principes de durabilité et qui serviraient de modèles pour l'avenir. Après les Jeux, les appartements seraient vendus aux particuliers. Le village situé dans la vallée de Soldatskoe offrira des logements touristiques supplémentaires pour la station de ski existante.

ALMATY						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
7	8	6	9	0,8	8	9



Village(s) olympique(s), suite

PYEONGCHANG PyeongChang propose deux villages : un à PyeongChang (4 000 lits) et un deuxième à Gangneung (1 000 lits, pour les patineurs et les curleurs). Des logements supplémentaires pour les athlètes seront disponibles sur trois sites : Wonju (hockey sur glace), station touristique Hyundai Sungwoo (snowboard et bobsleigh/luge/skeleton) et Jungbong (épreuves de vitesse en ski alpin). Compte tenu des distances séparant PyeongChang de Wonju (96 km), un village olympique serait nécessaire à Wonju.

En raison du nombre et de la dispersion des logements prévus pour les athlètes et des distances en jeu, le concept retenu pour les villages pourrait poser des difficultés aux différentes parties concernées.

Le village de PyeongChang sera réalisé et financé au moyen de fonds privés. Il comprendra des logements en copropriété de catégorie 4 étoiles. Il devrait être achevé en 2009 et loué au COJO pour la durée des Jeux. La société de droit public pour le développement de Gangwondo est en train d'acquiescer les terrains requis pour le village de Gangneung. Ce village sera conçu sous la forme d'une résidence hôtelière dont les appartements seront vendus aux particuliers après les Jeux.

PYEONGCHANG						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
5	7	4	7	0,9	8	9

SOFIA Sofia propose deux villages : le village olympique principal à Sofia (2 600 chambres) et un deuxième village scindé entre le Haut-Borovetz et le Bas-Borovetz (350 + 220 chambres pour les athlètes pratiquant le saut à ski, le combiné nordique, le ski de fond, le ski acrobatique et le snowboard), à 70 km de Sofia. Il conviendrait d'obtenir des précisions sur le fonctionnement de ce village. Des logements supplémentaires pour les biathlètes et les skieurs alpins (épreuves de vitesse et techniques) sont proposés dans la ville de Bansko, située à 160 km approximativement de Sofia.

La plus grande distance séparant l'un ou l'autre des villages d'un site est de 21 km. Cependant, les distances et le nombre de lieux d'hébergement font de ce concept un projet très complexe qui créerait des difficultés sur le plan opérationnel pour les diverses parties concernées.

Le village de Sofia sera financé par les secteurs public et privé et offrira des logements à prix abordable après les Jeux. Le village de Borovetz sera financé par le secteur privé et proposera des pavillons, des petites maisons et des logements de vacances.

SOFIA						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
5	7	4	6	0,75	7	8



Village(s) olympique(s), suite

BORJOMI

Borjomi propose deux villages : un à Borjomi et un autre à Tbilissi (à 200 km). Aucune indication n'a été fournie quant au nombre de lits ou de chambres disponibles dans chaque village.

Les deux villages sont à proximité des sites de compétition, les sites les plus éloignés de Tbilissi et de Borjomi étant respectivement à 14,2 km et 2,8 km. Le concept est bon pour ce qui est des distances séparant les villages des sites de compétition. Cependant, la distance entre les deux villages posera des difficultés sur le plan opérationnel aux CNO et aux autres parties concernées.

Les deux villages seront financés par des capitaux publics et privés. Après les Jeux, le village de Borjomi sera transformé en hôtel et en appartements afin d'améliorer le tourisme dans la région et le village de Tbilissi offrira des logements à la population locale.

BORJOMI						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
7	9	3	5	0,7	7	8

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Village(s) olympique(s)" :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	7,4	8,6
Salzbourg	7,9	8,9
Jaca	4,2	6,5
Almaty	6,5	8,0
PyeongChang	5,2	7,2
Sofia	4,8	6,5
Borjomi	5,5	7,2





5 → Environnement : conditions et impact

Pondération = 2

Environnement : conditions et impact

Introduction

Le groupe de travail a évalué les villes sur la base des conditions environnementales actuelles dans la ville/région et mesuré les conséquences des plans d'occupation des sols, de la consommation des ressources, des nouvelles constructions et infrastructures. Le tout est mis en balance avec l'utilité des nouveaux aménagements pour répondre aux besoins de la ville, ainsi qu'avec les initiatives favorables à l'environnement et les efforts faits pour atténuer les effets négatifs.

Les sous-critères et pourcentages de pondération suivants ont été utilisés:

a) Conditions environnementales actuelles 40%

L'évaluation est basée sur les conditions environnementales actuelles et les données météorologiques fournies par les villes requérantes.

b) Impact sur l'environnement 60%

L'impact des Jeux Olympiques d'hiver sur l'environnement d'une ville est fonction de plusieurs facteurs et variables. Étant donné la complexité de la question, l'évaluation est fondée sur une large analyse des informations fournies par les villes requérantes. De bons projets bien ciblés, visant à améliorer les conditions environnementales ou à contrebalancer les incidences négatives que pourrait engendrer le projet olympique, pourraient offrir à la ville un héritage positif sur le plan de l'environnement.

Un coefficient de faisabilité a été attribué pour refléter la capacité de chaque ville à mener à bien les plans environnementaux proposés.



Environnement : conditions et impact, suite

SOTCHI

Le concept olympique de Sotchi, lequel allie la côte à la montagne, offre des contrastes sur le plan du climat et du cadre naturel, et une qualité de l'air généralement bonne. Les sites dans la zone de Krasnaya Polyana jouissent de bonnes conditions hivernales, avec toutefois le risque de lourdes chutes de neige et de vents forts occasionnels à des altitudes plus élevées.

De gros travaux de construction sont envisagés à proximité de parcs nationaux et d'autres zones protégées. L'aménagement de liaisons routières et ferroviaires entre Krasnaya Polyana et Adler, ainsi que la route reliant Adler aux sites de montagne via Aibga présenteront des difficultés sur le plan environnemental. Il conviendra de porter une attention toute particulière à ces projets alors que peu d'informations sont actuellement fournies. La création d'une liaison ferroviaire semble être un point positif pour l'avenir de la région.

Des études d'impact sur l'environnement ont été menées pour déterminer le développement des projets en cours; en vertu de la législation fédérale russe, ces études sont obligatoires pour tout projet de conception et construction de site.

Les instances fédérales russes et les experts dans le domaine étudieront les questions liées à l'impact environnemental et à la gestion de l'environnement avec les agences régionales, et chercheront à obtenir une certification dans le domaine de la gestion environnementale.

SOTCHI				
Conditions		Impact		
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité
5	7	6	8	0,8

SALZBOURG

Salzbourg offre de bonnes conditions hivernales et une qualité environnementale élevée à tous égards, dans la ville historique de Salzbourg comme dans les stations de sports d'hiver renommées de l'espace Amadé. Des vents chauds occasionnels peuvent faire fondre la neige rapidement.

La candidature paraît bien intégrée dans les plans de développement gouvernementaux et les stratégies générales de développement durable. L'accent est placé sur l'amélioration des liaisons ferroviaires, et des transports publics en général, pour les Jeux. Les moyens de lutte contre la pollution et de gestion des ressources naturelles sont avancés.

Le grand public est bien informé par le biais de campagnes de sensibilisation et les ONG participent au débat sur l'environnement.



Environnement : conditions et impact, suite

SALZBOURG (suite)

Grâce au nombre limité de nouvelles constructions et aux systèmes de gestion existants, l'impact sur l'environnement sera réduit au minimum et la candidature ne semble pas rencontrer de difficultés environnementales majeures.

La ville a procédé à toutes les études d'impact préliminaires et acquis une bonne vision des exigences en matière d'environnement. Lors des phases de planification, de construction et de fonctionnement, tout projet est soumis à des études d'impact et des normes strictes sont appliquées en matière de qualité de l'environnement.

SALZBOURG				
Conditions		Impact		
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité
8	9	8	9	0,95

JACA

Jaca présente un projet qui s'étend de la ville de Saragosse jusqu'aux contreforts pyrénéens, avec les épreuves sur neige qui auraient lieu sur des sites de montagne jouissant de conditions hivernales quelque peu variables.

Une grande partie des sites de montagne se trouve en zones protégées, tandis que les localités urbaines devraient bénéficier des plans d'aménagement du territoire et de projets environnementaux lancés par le gouvernement. L'utilisation de sites existants est louable mais implique la nécessité de construire une importante infrastructure de transport.

Il est envisagé de mettre en place une gestion environnementale minutieuse, axée sur les projets de la municipalité et du comité de candidature.

Des études d'impact sur l'environnement ont été menées pour les sites existants, et seront réalisées par le comité de candidature pour les nouveaux sites.

JACA				
Conditions		Impact		
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité
5	7	6	7	0,9



Environnement : conditions et impact, suite

ALMATY

Almaty présente un projet compact avec un centre urbain et des stations de ski situées dans les montagnes voisines de Zailiskii Alatau. Les conditions d'enneigement dans les montagnes sont bonnes et stables.

La compatibilité environnementale et le développement durable font partie des motivations qui guident cette candidature à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver. Conscientes de la nécessité d'atténuer la pollution atmosphérique (largement due aux transports) dont souffre la ville actuellement, les autorités municipales d'Almaty se fixent comme objectif de la diminuer de moitié d'ici à 2010.

Environ 15% du budget total de construction des sites sera consacré aux mesures environnementales. Un forum environnemental auquel participeront des ONG permettra d'analyser les efforts déployés dans le domaine de l'environnement et d'aborder le thème du développement durable. Un système de gestion environnementale sera mis en place pour les Jeux. De bonnes lignes de conduite et la participation active du gouvernement seront nécessaires pour assurer le succès du projet.

Le choix des emplacements a été fait sur la base d'une étude stratégique préliminaire et des études d'impact sur l'environnement seront réalisées pour tous les sites comme l'exige la législation kazakhe.

ALMATY				
Conditions		Impact		
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité
5	7	6	8	0,8

PYEONGCHANG

PyeongChang offre des conditions hivernales à la fois bonnes et stables dans un paysage de montagnes en dents de scie, recouvertes de forêts. La qualité de l'air et de l'eau est bonne.

Les instances gouvernementales régionales et locales sont très actives au niveau de la politique environnementale et sont à l'origine de la création de systèmes de gestion environnementale. PyeongChang s'appuie dans ses préparatifs sur les compétences nationales et les connaissances municipales en matière d'environnement ainsi que sur les ONG locales, et il semble qu'il y ait une bonne vue d'ensemble des tâches environnementales. PyeongChang entend mettre en œuvre un plan écologique de grande envergure.

La création du site de ski alpin de Jungbong et la mise en service de la liaison ferroviaire à grande vitesse entre Wonju et Gangneung posent quelques difficultés environnementales liées à la topographie.



Environnement : conditions et impact, suite

PYEONGCHANG (suite) Des études d'impact sur l'environnement telles que le prévoit la législation sont réalisées dans le cadre du choix et de la conception des sites et celles-ci seront complétées par un suivi des experts et des ONG.

Moyennant une planification rigoureuse pour faire face aux problèmes écologiques qui peuvent se présenter, les difficultés sur le plan de l'environnement semblent gérables.

PYEONGCHANG				
Conditions		Impact		
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité
7,5	8,5	6	8	0,95

SOFIA Sofia présente un projet composé de sites localisés en ville et sur deux chaînes de montagne au sud de la ville. Les conditions hivernales sont bonnes en montagne avec une couverture neigeuse assez régulière. Des hausses de température occasionnelles à Sofia peuvent entraîner une pollution atmosphérique dans la cuvette urbaine.

La demande de candidature ne fournit pas d'informations complètes quant aux conditions environnementales et à l'impact attendu. Les sites existants et les sites à construire pour les Jeux en montagne et dans les parcs nationaux suscitent des préoccupations et un certain nombre de voix se sont élevées contre ce projet au niveau international.

Des études d'impact sur l'environnement sont réalisées dans le cadre de la procédure suivie pour l'obtention des permis de construire. La gestion environnementale globale suscite quelques réserves et il en résulte une incertitude générale vis-à-vis de l'impact des Jeux.

SOFIA				
Conditions		Impact		
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité
3	6	3	5	0,7



Environnement : conditions et impact, suite

BORJOMI

Borjomi offre un paysage de montagne pittoresque associé à un air pur pour les sites des épreuves sur neige autour de la station de Bakuriani, et la ville historique de Tbilissi pour les épreuves sur glace.

Les informations fournies sur la situation environnementale actuelle sont limitées et il n'est pas clairement expliqué comment seront gérées les difficultés liées à l'éventuel impact environnemental de la construction des sites, de l'infrastructure de transport et des opérations.

Les projets de construction et de réhabilitation sont certes conformes à la législation sur la protection de l'environnement, mais les prescriptions légales paraissent limitées. Rien n'indique dans la demande de candidature que des études d'impact sur l'environnement seraient réalisées pour la mise en œuvre des projets.

BORJOMI				
Conditions		Impact		
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité
3	6	2	5	0,7

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Environnement : conditions et impact" :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	4,9	6,6
Salzbourg	7,8	8,7
Jaca	5,2	6,6
Almaty	4,9	6,6
PyeongChang	6,4	8,0
Sofia	2,5	4,5
Borjomi	2,0	4,5



6 → Hébergement

Pondération = 5

Hébergement

Introduction

L'analyse de l'hébergement est basée sur les prescriptions relatives aux Jeux Olympiques d'hiver énoncées dans le Manuel technique du CIO sur l'hébergement qui a été fourni aux villes requérantes.

La référence correspondant aux exigences en matière d'hébergement pour les Jeux Olympiques d'hiver est donc de **22 800 chambres**, essentiellement en hôtels de 3 à 5 étoiles.

Pour évaluer le critère "hébergement", les deux sous-critères suivants ont été pris en considération. Un pourcentage de pondération a été attribué à chaque sous-critère comme indiqué :

a) Nombre de chambres (80 %)

Il a été tenu compte dans l'analyse des types d'hébergement suivants :

- chambres existantes et prévues dans les hôtels de catégorie 3 à 5 étoiles situés dans un rayon de 50 km du centre des Jeux et de 10 km des noyaux de sites
- 50 % des chambres existantes et prévues dans les hôtels de catégorie 2 étoiles situés dans un rayon de 50 km du centre des Jeux et de 10 km des noyaux de sites
- villages des médias prévus le cas échéant.

Pour les chambres d'hôtel et/ou les villages des médias qui n'existent pas encore aujourd'hui mais qui sont prévus pour 2014, des coefficients de faisabilité ont été introduits pour refléter la conviction du groupe de travail que les projets correspondront à la réalité.

Les chambres restantes, comprenant toutes les catégories hôtelières inférieures, devraient couvrir les besoins du COJO, ainsi que ceux des spectateurs.

Le groupe de travail a relevé que l'hébergement des médias constitue une part importante des besoins totaux, la référence étant de 10 000 chambres environ pour les médias (diffuseurs, presse écrite et photographes), lesquels représentent de loin le plus grand groupe constitutif.



Hébergement, suite

Introduction (suite)

b) Concept d'hébergement (20 %)

Il a été tenu compte dans l'analyse des aspects suivants :

- répartition géographique des chambres
- rapport entre nombre de chambres et nombre d'hôtels
- qualité des chambres

Au vu de l'expérience des Jeux récents, le groupe de travail a relevé que le nombre de chambres requis sur les sites de compétition en montagne durant les Jeux Olympiques d'hiver augmentait de manière significative, en particulier pour les médias.

Les tarifs conventionnés moyens pour les catégories 3 à 5 étoiles, fournis par chaque ville, ont été évalués par rapport à la moyenne des tarifs communiqués par les sept villes requérantes (pour une chambre double - 2 lits ou lit matrimonial : 3 étoiles = USD 84; 4 étoiles = USD 139; 5 étoiles = USD 236). Toutefois, il n'a pas été tenu compte des tarifs hôteliers dans l'attribution des notes.

SOTCHI

Il y a un nombre suffisant de chambres existantes pour atteindre la capacité de référence. Le groupe de travail relève cependant que Sotchi ayant principalement été tournée jusqu'à présent vers le tourisme d'été, il sera nécessaire de vérifier que les hôtels concernés sont adaptés aux conditions hivernales.

Sotchi prévoit également de construire un grand nombre de nouveaux hôtels dans le cadre du développement futur de la station. Concernant les besoins olympiques, le concept d'hébergement de Sotchi manque de chambres dans la zone de montagne.

Les médias seraient logés en hôtels.

Le tarif des hôtels 5 étoiles est bien au-dessus de la moyenne mais les tarifs pour les autres catégories sont au-dessous de la moyenne. (Le dossier n'indique pas si les taxes et le petit-déjeuner sont compris dans les tarifs proposés).

SOTCHI					
Type	Existantes Nombre de chambres	Prévues Nombre de chambres	Faisabilité		Concept de l'hébergement
			Minimum	Maximum	
			Hôtels 3-5 *	20 704	
Hôtels 2 *	4 645	-	-	-	5
Village médias	-	-	-	-	



Hébergement, suite

SALZBOURG

La capacité hôtelière est plus qu'adéquante dans les zones olympiques pour couvrir tous les besoins.

Environ 70 % des représentants des médias seraient logés en hôtels et les 30 % restants dans trois villages des médias (3 290 lits).

Les tarifs pour les catégories 3 et 4 étoiles sont au-dessus de la moyenne. (Le dossier n'indique pas si les taxes et le petit-déjeuner sont compris dans les tarifs proposés).

SALZBOURG					
Type	Existantes	Prévues	Faisabilité		Concept de l'hébergement
			Nombre de chambres	Nombre de chambres	
	Hôtels 3-5 *	38 337	-	-	
Hôtels 2 *	7 638	-	-	-	
Village médias	400*	2 890*	0,8	0,9	

* nombre de lits (pas de chambres)

JACA

Le nombre total de chambres (22 235 existantes et prévues) n'atteint pas la capacité de référence et la distance séparant les différents sites compris dans le projet olympique de Jaca multiplierait les difficultés d'ordre opérationnel.

Les médias seraient logés dans deux villages des médias.

Le tarif pour la catégorie 5 étoiles est bien au-dessous de la moyenne; dans les autres catégories, les tarifs sont également au-dessous de la moyenne. (Le dossier n'indique pas si les taxes et le petit-déjeuner sont compris dans les tarifs proposés).

La déclaration reçue de Jaca concernant la classification hôtelière utilisée dans le pays et la description des diverses catégories d'hôtels émane de la région d'Aragon et non de l'office national du tourisme comme demandé.

JACA					
Type	Existantes	Prévues	Faisabilité		Concept de l'hébergement
			Nombre de chambres	Nombre de chambres	
	Hôtels 3-5 *	8 807	3 303	0,5	
Hôtels 2 *	1 625	-	-	-	
Village médias	-	8 500	0,5	0,7	



Hébergement, suite

ALMATY

Le nombre de chambres d'hôtels existantes est insuffisant (4 029). Pour combler le déficit, il est prévu d'aménager 14 172 nouvelles chambres d'hôtel ainsi qu'un village des médias de 10 000 chambres. Au vu du développement de la ville, accroître la capacité hôtelière totale à Almaty de manière aussi considérable tout en s'assurant les fonds nécessaires pour un tel effort de construction relève sans doute du possible pour l'avenir mais pourrait être difficile à réaliser d'ici à 2014.

Les médias seraient logés dans un village des médias principal tandis qu'un village des médias secondaire serait aménagé pour les sites de ski de fond et du biathlon.

Le tarif pour la catégorie 5 étoiles est bien au-dessus de la moyenne mais les tarifs pour les autres catégories sont au-dessous de la moyenne. (Le dossier n'indique pas si les taxes et le petit-déjeuner sont compris dans les tarifs proposés).

ALMATY					
Type	Existantes Nombre de chambres	Prévues Nombre de chambres	Faisabilité		Concept de l'hébergement
			Minimum	Maximum	
			Hôtels 3-5 ★	3 804	
Hôtels 2 ★	225	900	0,5	0,7	
Village médias	-	10 000	0,6	0,8	

PYEONGCHANG

Le nombre de chambres existantes est suffisant pour atteindre la capacité de référence avec une répartition adéquate entre les zones olympiques. Il faudrait toutefois vérifier que l'ensemble de l'hébergement proposé est approprié pour un service de type hôtelier. PyeongChang prévoit également d'aménager un nombre considérable de nouvelles chambres d'hôtel d'ici à 2014.

Les médias seraient logés dans deux villages des médias.

Les tarifs pour les catégories 3 et 4 étoiles sont au-dessus de la moyenne. (Le dossier indique que les taxes et le petit-déjeuner sont compris dans les tarifs proposés).

La déclaration remise par PyeongChang concernant la classification hôtelière utilisée dans le pays et la description des diverses catégories d'hôtels était incomplète.



Hébergement, suite

PYEONGCHANG					
Type	Existantes	Prévues			Concept de l'hébergement
	Nombre de chambres	Nombre de chambres	Faisabilité		
			Minimum	Maximum	
Hôtels 3-5 *	27 337	13 090	0,7	0,9	8
Hôtels 2 *	8 167	-	-	-	
Village médias	-	10 000	0,7	0,9	

SOFIA

Le nombre de chambres d'hôtel existantes est insuffisant (10 452) et le nombre de chambres d'hôtel prévues ne permet pas de combler le déficit.

Si la demande de candidature de Sofia mentionne que les médias seraient logés en hôtels, il n'y a en revanche aucune indication du nombre de chambres pris en considération pour les médias.

Les tarifs hôteliers sont au-dessous de la moyenne pour toutes les catégories. (Le dossier n'indique pas si les taxes et le petit-déjeuner sont compris dans les tarifs proposés).

SOFIA					
Type	Existantes	Prévues			Concept de l'hébergement
	Nombre de chambres	Nombre de chambres	Faisabilité		
			Minimum	Maximum	
Hôtels 3-5 *	9 401	4 253	0,6	0,8	6
Hôtels 2 *	1 051	560	0,6	0,8	
Village médias	-	-	-	-	



Hébergement, suite

BORJOMI

Le nombre de chambres d'hôtel existantes est insuffisant (5 377). Pour combler le déficit, il est prévu 19 200 chambres d'hôtel supplémentaires et des villages des médias comptant 10 000 chambres. Accroître la capacité hôtelière totale dans la région olympique de manière aussi considérable d'ici à 2014 tout en s'assurant les fonds nécessaires pour un tel effort de construction relèverait d'une véritable gageure. La distance séparant les différents sites compris dans le projet olympique de Borjomi multiplierait également les difficultés d'ordre opérationnel.

Les médias seraient logés dans deux villages des médias.

Les tarifs pour la catégorie 4 étoiles sont bien au-dessus de la moyenne. (Le dossier indique que les taxes et le petit-déjeuner sont compris dans les tarifs proposés).

La déclaration de l'office national du tourisme concernant la classification hôtelière utilisée dans le pays n'a pas été fournie comme demandé car la classification en vigueur auparavant a récemment été annulée et un nouveau système doit être introduit en 2006. Pour remplir le questionnaire, Borjomi a suivi la classification internationale mentionnée dans le Manuel technique du CIO sur l'hébergement.

BORJOMI					
Type	Existantes	Prévues			Concept de l'hébergement
	Nombre de chambres	Nombre de chambres	Faisabilité		
			Minimum	Maximum	
Hôtels 3-5 *	2 777	14 700	0,2	0,4	5
Hôtels 2 *	2 600	4 500	0,2	0,4	
Village médias	-	10 000	0,2	0,4	

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Hébergement":

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	7,3	8,3
Salzbourg	9,6	9,6
Jaca	4,3	4,8
Almaty	4,9	5,9
PyeongChang	9,6	9,6
Sofia	3,9	4,1
Borjomi	3,0	4,1



7 → Concept des transports

Pondération = 3

Concept des transports

Introduction

L'évaluation s'appuie sur la performance potentielle du système de transport proposé au moment des Jeux pour toutes les parties concernées, y compris les spectateurs. Ce critère est jugé d'un point de vue opérationnel, compte tenu de l'expérience tirée des précédents Jeux Olympiques. Les sous-critères et pourcentages de pondération suivants ont été utilisés :

a) Distances et temps de trajet – 50%

Les exigences en matière de transport pour les divers groupes constitutifs et la logistique dépendent grandement des distances et des temps de trajet moyens en bus entre les principaux sites de compétition et autres. Lorsqu'un transport ferroviaire est proposé, les temps de trajet en train sont également pris en considération pour l'évaluation de l'accessibilité.

Un coefficient de faisabilité a été affecté à ce sous-critère pour refléter la qualité des réponses au questionnaire et la fiabilité des temps de trajet entre les principaux pôles générateurs de trafic.

b) Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux – 50%

En supposant que toutes les infrastructures de transport prévues et supplémentaires soient construites, ce sous-critère évalue la cohérence du concept proposé en matière de trafic et de transport par rapport aux besoins de mobilité pendant les Jeux.

SOTCHI

Sotchi possède un bon plan de transport olympique routier et ferroviaire, bien pensé, qui s'intègre parfaitement dans son concept des Jeux.

Les distances et temps de trajet entre tous les sites olympiques sont raisonnables, ce qui se traduit par un concept des transports pour les Jeux relativement compact en termes d'accessibilité aussi bien routière que ferroviaire. Un vaste réseau de voies et d'itinéraires olympiques est proposé pendant les périodes de compétition afin de réduire considérablement les temps de déplacement sur routes et autoroutes durant les Jeux Olympiques d'hiver.



Concept des transports, suite

SOTCHI (suite)

Le concept des transports, qui propose des liaisons routières et ferroviaires à destination de la plupart des sites, encourage le développement durable de la mobilité dans toute la région.

Si Sotchi se voyait attribuer l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver, une nouvelle ligne de train léger reliant l'aéroport de Sotchi à la plate-forme de transport d'Esto Sadok en montagne serait construite. Il faudrait envisager de raccorder cette nouvelle ligne de train léger à la liaison ferroviaire principale Sotchi-Adler afin d'éviter des changements de moyens de transport inutiles.

Les principaux noyaux olympiques de montagne d'Esto Sadok, Roza Khutor, Psekhako Ridge et Laura River Valley sont situés dans des zones en cul-de-sac dont les capacités à répondre aux exigences de bon nombre de sites en matière de trafic olympique en période de pointe sont limitées. Bien qu'il soit prévu d'améliorer le réseau routier dans cette région, de nouvelles études de simulation dans les domaines du transport et du trafic seraient nécessaires pour s'assurer que les routes pourront absorber le trafic en période de pointe.

SOTCHI				
Distances et temps de trajet			Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
6	8	0,8	7	9

SALZBOURG

Salzbourg possède un bon plan de transport olympique routier et ferroviaire, bien pensé, qui s'intègre parfaitement dans son concept des Jeux.

Les distances et temps de trajet entre les sites olympiques sont raisonnables, ce qui se traduit par un concept des transports pour les Jeux relativement compact en termes d'accessibilité aussi bien routière que ferroviaire.

L'autoroute de contournement de Salzbourg - A1 - et l'autoroute A10 Salzbourg-Tauern formeraient l'épine dorsale routière des Jeux. Bien que des estimations aient été fournies concernant la densité du trafic en hiver, l'assurance devra être donnée, à un haut niveau, que le système de transport, voies olympiques comprises, sera totalement fiable sur le plan opérationnel au moment des Jeux.

Le réseau ferroviaire de banlieue qui dessert efficacement la région de Salzbourg devra être exploité de façon à absorber la plus grande partie du trafic généré en montagne par les spectateurs, la main-d'œuvre et les volontaires.

En raison du nombre peu élevé de chambres disponibles dans la plupart des hôtels prévus pour la majorité des groupes constitutifs, la mise en place d'un système de transport efficace sera une entreprise ardue, qui exigera une étude approfondie.



Concept des transports, suite

SALZBOURG				
Distances et temps de trajet			Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
8	9	0,9	7	9

JACA

Le concept des Jeux de Jaca est très dispersé : les sites les plus éloignés sont distants de 170 km et desservis par des réseaux routier et ferroviaire étendus sur le plan géographique.

Les nouvelles techniques de transport proposées ne régleront pas entièrement la question essentielle, à savoir que de longues distances entraînent des temps de trajet, d'attente et de transfert importants, ni les complications occasionnées par les changements de moyens de transport.

La concentration de sites de compétition pour six sports/disciplines le long d'une seule route de vallée pourrait poser des difficultés au niveau du transport et exigerait des études de faisabilité et de capacité très détaillées.

Trop peu d'informations ont été fournies pour savoir comment le transport et le trafic ont été planifiés et seraient gérés dans et aux alentours de Saragosse.

La mise en place d'un système de transport olympique efficace et fiable pourrait ne pas être réalisable.

JACA				
Distances et temps de trajet			Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
3	5	0,7	3	5



Concept des transports, suite

ALMATY

Almaty possède un bon plan de transport olympique, simple, à la configuration en étoile, qui s'intègre parfaitement dans son concept des Jeux.

Les distances entre les sites olympiques sont relativement courtes, ce qui se traduit par un concept des transports pour les Jeux hautement compact.

La partie centrale de ce réseau en étoile sera desservie non seulement par des moyens de transport routier, mais aussi par un métro à forte capacité en cours de construction. Ce métro reliera la banlieue ouest d'Almaty jusqu'au Parc de glace olympique si la ville se voyait attribuer l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver.

Les liaisons routières existantes à Almaty et les nouvelles routes prévues entre Almaty et les sites situés à l'extérieur de la ville seront à même d'accueillir un réseau de voies olympiques.

ALMATY				
Distances et temps de trajet			Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
8	9,5	0,9	8	9

PYEONGCHANG

PyeongChang possède un bon plan de transport olympique routier et ferroviaire, bien pensé, qui s'intègre parfaitement dans son concept des Jeux.

À l'exception de Wonju, les distances et temps de trajet entre les sites olympiques sont raisonnables, ce qui se traduit par un concept des transports pour les Jeux relativement compact en termes d'accessibilité aussi bien routière que ferroviaire.

Le nombre exact, l'emplacement et la conception générale des gares desservies par la ligne de chemin de fer à grande vitesse prévue ne sont pas indiqués sur les plans d'ensemble des sites. L'emplacement de ces gares sera essentiel au succès du plan de transport.

L'autoroute Wonju-Gangneung formerait l'épine dorsale routière des Jeux. Bien que des estimations aient été fournies concernant la densité du trafic, l'assurance devra être donnée, à un haut niveau, que le système de transport, voies olympiques comprises, sera totalement fiable sur le plan opérationnel au moment des Jeux.

PYEONGCHANG				
Distances et temps de trajet			Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
6	8	1	7	8



Concept des transports, suite

SOFIA

Le concept des transports de Sofia pour les Jeux est dispersé, associant des sites en ville, à Sofia, et des sites en montagne, à Borovetz (70 km au sud-est de Sofia) et Bansko (160 km au sud de Sofia). Ce concept se traduit par de longues distances et des temps de trajet importants entre Sofia et les noyaux de sites olympiques situés à l'extérieur de la ville, avec des routes d'accès à la capacité limitée.

La liaison – indispensable – entre les deux noyaux de sites prévus pour les sports de neige n'est pas clairement indiquée. Le dossier de la ville requérante fait référence à des améliorations du réseau routier entre Borovetz et Bansko, mais aucun temps de trajet n'est communiqué.

La concentration de sites de compétition pour cinq disciplines et de nombreux sites autres que de compétition dans la région de Borovetz pourrait se révéler peu pratique au niveau du transport et exigerait des études de faisabilité et de capacité détaillées.

Trop peu d'informations ont été fournies pour savoir comment le transport et le trafic ont été planifiés et seraient organisés au moment des Jeux dans la capitale bulgare.

La mise en place d'un système de transport olympique solide, efficace et fiable pourrait ne pas être réalisable.

SOFIA				
Distances et temps de trajet			Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
3	5	0,7	3	5

BORJOMI

Borjomi propose un concept des transports étendu pour les Jeux, avec les sites des sports de neige dans la région de Borjomi et les sites des sports de glace à Tbilissi, distante de 200 km. Les temps de trajet entre Tbilissi et Borjomi sont très longs.

La concentration de sites de compétition pour dix sports/disciplines et de nombreux sites autres que de compétition dans la région de Borjomi pourrait poser des difficultés au niveau du transport et exigerait des études de faisabilité et de capacité très détaillées.

Trop peu d'informations ont été fournies pour savoir comment le transport et le trafic ont été planifiés et seraient organisés au moment des Jeux dans la capitale géorgienne.

La mise en place d'un système de transport olympique solide, efficace et fiable pourrait ne pas être réalisable.



Concept des transports, suite

BORJOMI (suite)

BORJOMI				
Distances et temps de trajet			Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
2	5	0,7	3	5

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Concept des transports":

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	5,9	7,7
Salzbourg	7,1	8,6
Jaca	2,6	4,3
Almaty	7,6	8,8
PyeongChang	6,5	8,0
Sofia	2,6	4,3
Borjomi	2,2	4,3



8 → Sûreté et sécurité

Pondération = 3

Sûreté et sécurité

Introduction

La sécurité aux Jeux Olympiques d'hiver représente une des plus grandes opérations de sécurité menée au niveau international. Les préparatifs exigent plusieurs années de planification, et l'installation et l'intégration de nouvelles technologies peuvent s'avérer complexes. La formation ainsi que la préparation des plans et procédures opérationnels prennent du temps. Les agences de sécurité devraient être à même d'absorber ce niveau d'activité. Aux Jeux Olympiques, les opérations de sécurité comprennent tous les services d'urgence de la ville/région/pays capables de répondre à tout incident grave menaçant la sûreté ou la sécurité de la population en général, y compris des personnes assistant aux Jeux Olympiques. Les opérations de sécurité comprennent également la gestion des incidents graves, des catastrophes civiles et de toute autre cause mettant en danger la sûreté de la population, ainsi que les mesures prises pour gérer les conséquences de ces incidents et les moyens à disposition.

Les ressources humaines employées dans le cadre de ces opérations sont très nombreuses et le personnel doit normalement être recruté pour une longue période de temps, pouvant aller jusqu'à 50 jours, et travailler 24 heures sur 24 (à compter du premier "verrouillage" jusqu'à la fin des Jeux Paralympiques). Un déploiement de cette importance a une incidence considérable sur la capacité de la ville à assurer chaque jour le maintien de l'ordre habituel au sein de la communauté.

Des opérations de ce type constituent une lourde charge pour les forces de sécurité de n'importe quel pays. La capacité à supporter cette pression, répondre aux risques identifiés et se préparer à des incidents graves et à leurs conséquences sur une longue période de temps et sur un vaste théâtre d'opérations est un impératif important de la sécurité aux Jeux Olympiques.

L'évaluation de la sécurité olympique repose sur la performance potentielle des agences de sécurité proposées par les villes requérantes. La performance potentielle est évaluée tant pour la période de planification des Jeux Olympiques d'hiver que pour celle où les Jeux auront effectivement lieu.

Les expériences précédentes des forces de sécurité en matière de planification et de gestion d'une opération de sécurité pour des événements sportifs et autres manifestations de grande envergure, ainsi que les difficultés que posent de tels environnements, ont également été prises en considération.

En raison de la situation difficile et incertaine qui prévaut dans le monde en matière de sécurité, de nombreux pays ont investi dans la formation et l'équipement de forces de sécurité afin de contrer la menace et l'incidence du terrorisme. Ce point a été pris en considération dans l'évaluation générale.



Sûreté et sécurité, suite

Introduction (suite)

L'évaluation s'appuie sur les informations figurant dans les dossiers des villes requérantes, ainsi que sur les rapports de sécurité généraux.

En outre, les sous-critères suivants ont été pris en considération :

- a) incidence et risques de terrorisme ;
- b) taux de criminalité enregistré et autres problèmes de sécurité publique;
- c) compétences techniques et professionnelles des principales forces de sécurité et structure de commandement et de contrôle proposée;
- d) investissements actuels dans le domaine de la sécurité et de la technologie y afférente et propositions d'amélioration pour répondre aux exigences en matière de sécurité aux Jeux Olympiques;
- e) complexité liée au « théâtre des opérations »* proposé et à la réponse requise en matière de sécurité.

* Le théâtre des opérations fait référence à toute la zone d'activité géographique des Jeux Olympiques d'hiver et à tous les villages, sites, installations, systèmes de transport et espaces publics utilisés pour soutenir les Jeux Olympiques.

La complexité des propositions générales, la répartition géographique des sites et installations, le terrain et le réseau de transport ont une incidence sur la quantité de ressources, le soutien logistique et technique, le personnel et le déploiement de celui-ci.

Ainsi, la complexité que représentent la planification de la sécurité et les interventions sur le plan opérationnel dans le théâtre des opérations proposé pour les Jeux Olympiques d'hiver est dûment prise en compte dans l'évaluation et pondérée en conséquence.

En évaluant le risque lié au terrorisme dans les villes requérantes, le groupe de travail a conclu que n'importe quelle ville dans le monde pouvait être victime d'une attaque terroriste, que celle-ci soit le fait de groupes terroristes locaux ou internationaux. Certaines villes requérantes ont toutefois été considérées comme plus exposées du fait de la situation incertaine qui prévaut actuellement au niveau international en matière de sécurité. La capacité des villes à traiter et gérer ce risque a été prise en compte. Le groupe de travail a néanmoins été sensible à la difficulté que représente une tentative d'évaluation de la situation dans le domaine de la sécurité huit ans avant les Jeux Olympiques d'hiver de 2014. Pour les villes dont la candidature sera retenue, ce risque devra toutefois faire l'objet d'une surveillance permanente afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture internationale.



Sûreté et sécurité, suite

Introduction (suite)

Le groupe de travail a également pris en considération le fait que les propositions relatives aux opérations de sécurité avant et pendant les Jeux Olympiques pouvaient être plus facilement revues pour répondre à la menace identifiée que la mise à disposition d'infrastructure fixe pour les Jeux Olympiques par exemple. Il importe toutefois que les opérations de sécurité soient pleinement intégrées dans les opérations générales des Jeux Olympiques d'hiver.

Il ne serait pas judicieux de détailler dans un document public toutes les questions de sécurité soulevées et examinées par le groupe de travail. Il est toutefois possible de faire certains commentaires.

SOTCHI

La structure de commandement et de contrôle est clairement définie et placée sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur. Des informations ont été fournies concernant le nombre et la composition des forces de sécurité prêtes à être déployées. Les ressources financières et humaines semblent adéquates. Le théâtre des opérations pour la sécurité est relativement vaste, ce qui pourrait poser des difficultés en ce qui concerne le déploiement des ressources et la logistique.

SOTCHI	
Minimum	Maximum
6,0	6,7

SALZBOURG

Les forces de sécurité seront placées sous le commandement du Ministère de l'Intérieur. Les ressources financières, techniques et opérationnelles ont été clairement indiquées et sont considérées comme adéquates. Le théâtre des opérations est relativement compact, ce qui présente moins de difficultés en termes de déploiement des ressources et de logistique.

SALZBOURG	
Minimum	Maximum
7,6	8,2

JACA

Les forces de sécurité seront placées sous le commandement du Ministère de l'Intérieur. Des estimations ont été données en ce qui concerne leur nombre et leur composition. Les ressources financières et techniques sont clairement définies et sont considérées comme adéquates. Le théâtre des opérations est éparpillé sur une grande étendue, ce qui pourrait poser problème pour le déploiement des ressources et la logistique.

JACA	
Minimum	Maximum
6,8	7,3



Sûreté et sécurité, suite

ALMATY

Le président de la République sera responsable en dernier ressort du commandement des forces de sécurité. Des informations ont été fournies concernant la composition et l'expérience des forces de sécurité. Les ressources financières et humaines semblent adéquates. Le théâtre des opérations pour la sécurité à Almaty est relativement compact, ce qui présente moins de difficultés en termes de déploiement des ressources et de logistique.

ALMATY	
Minimum	Maximum
6,0	6,5

PYEONGCHANG

La structure de commandement et de contrôle proposée serait placée sous le contrôle d'un Comité pour les mesures de sécurité spécialement formé à cet effet et qui serait présidé par le premier ministre. Des informations ont été fournies concernant l'estimation du nombre et la composition des forces de sécurité. La capacité technique, les ressources humaines et financières semblent adéquates. Quoique bien organisé en noyaux, le théâtre des opérations s'étend sur une large zone, ce qui pourrait présenter des difficultés en termes de déploiement des ressources et de logistique.

PYEONGCHANG	
Minimum	Maximum
7,4	8,1

SOFIA

Les forces de sécurité seront placées sous le commandement du Ministère de l'Intérieur. Très peu de précisions ont été données concernant leur nombre et leur composition. D'après les informations fournies concernant le nombre d'agents disponibles chargés de la sécurité et de l'application de la loi, les opérations de sécurité pour les Jeux Olympiques d'hiver pourraient grever les ressources affectées aux forces de sécurité, en raison notamment du fait que le théâtre des opérations s'étend sur une large zone.

SOFIA	
Minimum	Maximum
4,3	5,3



Sûreté et sécurité, suite

BORJOMI

Les forces de sécurité seront placées sous le commandement du Ministère de l'Intérieur. Des chiffres approximatifs ont été communiqués concernant le personnel de sécurité, tout comme les ressources financières et techniques. Le théâtre des opérations est scindé en deux pôles considérablement éloignés l'un de l'autre, ce qui pourrait poser des difficultés en termes de déploiement des ressources et de logistique.

BORJOMI	
Minimum	Maximum
3,4	4,7

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Sûreté et sécurité":

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	6,0	6,7
Salzbourg	7,6	8,2
Jaca	6,8	7,3
Almaty	6,0	6,5
PyeongChang	7,4	8,1
Sofia	4,3	5,3
Borjomi	3,4	4,7





9 → Expérience en matière de manifestations sportives

Pondération = 2

Expérience en matière de manifestations sportives

Introduction Le groupe de travail a évalué l'expérience de chaque ville requérante en matière de manifestations sportives, en tenant compte également de la capacité d'organisation du pays.

L'évaluation a été réalisée sur la base des deux sous-critères et pourcentages de pondération suivants :

- a) Expérience générale, sur la base du nombre de grandes manifestations sportives et internationales organisées au cours des dix dernières années 40%
- b) Expérience en matière de sports d'hiver, l'accent étant mis sur les manifestations internationales de sports olympiques d'hiver et les jeux multisportifs organisés au cours des dix dernières années. 60%

SOTCHI

La Fédération de Russie est un pays qui a accueilli avec succès de nombreuses manifestations internationales et multisportives, dans les sports d'hiver notamment. La région de Sotchi a une expérience limitée dans l'organisation de manifestations de sports d'hiver.

SOTCHI			
Expérience générale		Expérience en matière de sports d'hiver	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
7	9	4	6



Expérience en matière de manifestations sportives, suite

SALZBOURG

L'Autriche est un pays qui a accueilli de nombreuses manifestations internationales et la région de Salzbourg a une excellente expérience dans l'organisation de manifestations sportives dans la plupart des disciplines d'hiver.

SALZBOURG			
Expérience générale		Expérience en matière de sports d'hiver	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
8	9	9	10

JACA

L'Espagne est un pays qui a une expérience considérable dans l'organisation de manifestations internationales et multisportives. La région de Jaca a un niveau d'expérience raisonnable dans l'organisation de manifestations de sports d'hiver.

JACA			
Expérience générale		Expérience en matière de sports d'hiver	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
8	9	6	8

ALMATY

Le Kazakhstan est un pays qui a une expérience limitée dans l'accueil de manifestations internationales. La région d'Almaty a consenti des efforts considérables pour accroître son expérience dans l'organisation de manifestations internationales. Elle a une expérience limitée dans l'organisation de grandes manifestations de sports d'hiver.

ALMATY			
Expérience générale		Expérience en matière de sports d'hiver	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
5	6	3	5



Expérience en matière de manifestations sportives, suite

PYEONGCHANG La République de Corée est un pays qui a une très bonne expérience dans l'accueil de grandes manifestations internationales. La région de PyeongChang a, depuis quelques années, une très bonne expérience dans l'organisation de grandes manifestations sportives dans bon nombre de disciplines d'hiver.

PYEONGCHANG			
Expérience générale		Expérience en matière de sports d'hiver	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
8	9	8	9

SOFIA La Bulgarie est un pays qui a une bonne expérience dans l'organisation de manifestations sportives internationales et Sofia, notamment, a un niveau d'expérience raisonnable dans l'organisation de manifestations internationales de sports d'hiver.

SOFIA			
Expérience générale		Expérience en matière de sports d'hiver	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
6	7	5	7

BORJOMI Borjomi a indiqué que compte tenu de la situation politique et économique générale, aucune manifestation de grande envergure n'a eu lieu au cours des dix dernières années.

BORJOMI			
Expérience générale		Expérience en matière de sports d'hiver	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
2	4	2	4



Expérience en matière de manifestations sportives, suite

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Expérience en matière de manifestations sportives":

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	5,2	7,2
Salzbourg	8,6	9,6
Jaca	6,8	8,4
Almaty	3,8	5,4
PyeongChang	8,0	9,0
Sofia	5,4	7,0
Borjomi	2,0	4,0



10 → Finances

Pondération = 3

Finances

Introduction

L'objectif ici est de déterminer de façon générale si l'intention d'une ville requérante de fournir un financement public, associé à des revenus commerciaux du secteur privé, est une combinaison réaliste qui apportera le soutien financier nécessaire à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver.

Le financement des principales infrastructures requises pour les Jeux Olympiques d'hiver a été pris en compte lors de l'évaluation des critères suivants : infrastructure générale, sites sportifs et village(s) olympique(s).

Aux fins de cette évaluation, les deux sous-critères suivants ont été pris en considération :

- a) Contributions du gouvernement et plan de financement (informations fournies par les villes requérantes) par rapport à la capacité financière à livrer les Jeux Olympiques (notation des risques par pays établie par la Coface*)
- b) Faisabilité des projections en matière de revenus commerciaux.

Outre ce qui précède, les budgets pour les deux phases de la candidature ont également été pris en considération, bien qu'aucune note n'ait été attribuée à cet égard.

Étant donné que les villes requérantes comme les villes candidates seront tenues de présenter au CIO des comptes détaillés et révisés à l'issue de la procédure de candidature, le CIO demande aux villes requérantes et candidates de fournir les détails de leurs budgets dans le dossier de candidature. Ces budgets seront comparés avec les comptes révisés présentés fin 2007 et aideront le CIO à dresser un tableau plus net des dépenses induites par la candidature.

Les chiffres vont de USD 0,5 million à USD 10 millions pour la phase des villes requérantes et de USD 5 millions à USD 17,5 millions pour la phase des villes candidates, le budget total des candidatures oscillant entre USD 7,2 millions et USD 27,5 millions.



Finances, suite

a) Contributions du gouvernement et plan de financement par rapport à la capacité financière à livrer les Jeux Olympiques

Contributions du gouvernement et plan de financement

Les villes requérantes ont été priées de fournir des informations sur leur plan de financement global pour les Jeux Olympiques d'hiver ainsi que sur les engagements potentiels de leur gouvernement.

SOTCHI

Le gouvernement de la Fédération de Russie, les autorités régionales de Krasnodar Kraï et la municipalité de Sotchi se sont engagés à contribuer financièrement aux dépenses inscrites dans le budget du COJO et hors budget COJO, comme indiqué dans le "Programme fédéral ciblé pour le développement de Sotchi".

Le gouvernement fédéral s'engage à couvrir un éventuel déficit du COJO.

Les trois niveaux de gouvernement mentionnés ci-dessus s'engagent également à fournir gracieusement au COJO tous les services publics requis.

Enfin, ils s'engagent à remettre au COJO gratuitement, ou à un loyer approuvé au préalable par le CIO, les sites de compétition et autres appartenant aux autorités publiques.

Des lettres émanant des autorités publiques confirment ces engagements.

SOTCHI	
Minimum	Maximum
6,0	6,8

SALZBOURG

Le gouvernement fédéral autrichien, l'État et la Ville de Salzbourg, ainsi que les municipalités accueillant les sports de neige ont signé, le 27 juin 2005, un accord multipartite contraignant, remis au CIO avec les garanties et par lequel ils s'engagent notamment à :

- financer les travaux de construction de certains sites sportifs;
- fournir gratuitement au COJO les services publics;
- couvrir un éventuel déficit du COJO;
- fournir au COJO un financement initial de USD 120 millions.

SALZBOURG	
Minimum	Maximum
7,0	8,0



Finances, suite

JACA

Si la ville de Jaca est élue ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2014, le gouvernement espagnol, les autorités régionales d'Aragon, le conseil provincial de Huesca et les municipalités de Jaca et Saragosse rendront possible la tenue de ces Jeux en s'engageant notamment, sans frais pour le COJO, à :

- effectuer tous les investissements nécessaires concernant les sites de compétition et autres, l'infrastructure de transport, l'hébergement et les télécommunications;
- couvrir un éventuel déficit du COJO;
- fournir tous les services publics relevant de leurs compétences;
- remettre au COJO tous les sites de compétition et autres appartenant aux autorités publiques.

JACA	
Minimum	Maximum
6,5	8,0

ALMATY

Si la ville d'Almaty est élue ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2014, le gouvernement du Kazakhstan accepte de :

- fournir gratuitement au COJO tous les services publics;
- couvrir un éventuel déficit du COJO;
- remettre gratuitement au COJO tous les sites de compétition et autres appartenant aux autorités publiques;
- réaliser et financer tous les travaux de développement de l'infrastructure générale et sportive requis;
- créer un fonds pour le développement du sport, doté d'un capital de USD 80 millions, afin de garantir l'utilisation et l'entretien de toutes les installations sportives après les Jeux.

ALMATY	
Minimum	Maximum
5,6	6,8



Finances, suite

PYEONGCHANG Le gouvernement coréen (50 %), les autorités de la province de Gangwon (25 %) ainsi que les municipalités de la ville hôte et des autres villes accueillant les sites (25 %) se sont engagés à financer la construction des installations.

Le gouvernement coréen et les autorités de la province de Gangwon se sont engagés à financer dans son intégralité le développement de l'infrastructure de transport nécessaire.

Le gouvernement coréen a fait promesse de prendre en charge les services publics qui ne sont pas couverts par le budget du COJO, comme la sécurité, les services médicaux et les services d'immigration.

Le gouvernement coréen et les autorités de la province de Gangwon couvriront un éventuel déficit du COJO.

Des lettres émanant des autorités publiques confirment ces engagements.

PYEONGCHANG	
Minimum	Maximum
6,2	7,6

SOFIA Le dossier de la ville de Sofia indique que :

- le gouvernement fournira gratuitement au COJO tous les services de sécurité, de santé, d'immigration et autres services administratifs;
- tous les sites de compétition et autres appartenant aux autorités publiques (nationales ou municipales) seront remis au COJO gratuitement, ou à un loyer approuvé au préalable par le CIO;
- le gouvernement bulgare couvrira un éventuel déficit du COJO;
- les investissements en matière d'infrastructure de transport liée aux sites olympiques sont prévus que la ville de Sofia soit ou non élue ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2014.

SOFIA	
Minimum	Maximum
4,6	5,8



Finances, suite

BORJOMI

Une commission gouvernementale placée sous la conduite du premier ministre de Géorgie s'est engagée à respecter les quatre grands principes suivants si la ville de Borjomi est élue ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2014 :

- procéder à un partage des coûts entre les autorités centrales, régionales et municipales en cas de déficit du COJO;
- financer l'infrastructure nécessaire pour le développement à long terme du sport, de la culture et du tourisme en Géorgie, en association avec des investisseurs privés, des partenaires publics-privés et d'autres organismes;
- remettre gratuitement au COJO tous les sites de compétition et autres appartenant aux autorités publiques;
- fournir gratuitement au COJO les services publics.

BORJOMI	
Minimum	Maximum
2,8	3,5

*Notation des risques par pays établie par la Coface

Le groupe de travail a choisi d'utiliser la notation des risques par pays établie par la Coface en lieu et place de la notation Moody's retenue par les précédents groupes de travail, certaines villes requérantes 2014 ne disposant pas d'une notation Moody's du fait de leur faible activité sur le marché du crédit. Le rapport de la Coface analyse les risques économiques par pays à court et moyen termes. Les informations fournies sont révélatrices du degré de confiance dans la situation économique d'un pays, en particulier en ce qui concerne le financement du gouvernement, et peuvent être considérées comme une évaluation objective et mesurable pour des pays qui devront consentir des investissements considérables en vue de soutenir l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2014. L'échelle de notation de la Coface va de la note la plus haute - A1 - à la note la plus basse - D. Les pays concernés sont cités ci-après dans l'ordre du tirage au sort :

- B - Fédération de Russie (Sotchi)
- A1 - Autriche (Salzbourg)
- A1 - Espagne (Jaca)
- B - Kazakhstani (Almaty)
- A2 - République de Corée (PyeongChang)
- B - Bulgarie (Sofia)
- D - Géorgie (Borjomi)



Finances, Continued

b) Faisabilité des projections en matière de revenus commerciaux

La faisabilité des projections en matière de revenus commerciaux indiquées par les villes requérantes a été qualifiée de réalisable, optimiste ou très optimiste. Le produit intérieur brut total (PIB), le PIB par habitant et la population totale ont été pris en compte pour déterminer la faisabilité de ces projections. Cette appréciation n'indique pas si les montants projetés, la contribution financière du CIO (droits de télévision et programme de marketing TOP) et les subventions projetées par les gouvernements permettront aux villes requérantes de présenter un budget de fonctionnement équilibré pour les Jeux Olympiques d'hiver.

Villes requérantes	Appréciation	Projections des revenus commerciaux (en millions de USD)
Sotchi	Réalisable	485
Salzbourg	Réalisable	418
Jaca	Réalisable	442
Almaty	Réalisable	275
PyeongChang	Réalisable	502
Sofia	Optimiste	443
Borjomi	Très optimiste	270

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Finances":

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	6,0	6,8
Salzbourg	7,0	8,0
Jaca	6,5	8,0
Almaty	5,6	6,8
PyeongChang	6,2	7,6
Sofia	4,6	5,8
Borjomi	2,8	3,5



11 → Projet global et héritage

Pondération = 3

Projet global et héritage

Introduction

Le groupe de travail a conclu son évaluation des villes requérantes par un examen général du concept proposé par chaque ville pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2014.

Cet examen a été effectué une fois tous les autres critères évalués et donc après que le groupe de travail a pu se faire une opinion générale du projet olympique global de chacune des villes et de l'héritage que les Jeux Olympiques d'hiver laisseraient à ces dernières.

Une note minimum et une note maximum ont été attribuées à chaque ville, comme indiqué ci-dessous :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
Sotchi	5,0	7,0
Salzbourg	8,0	9,0
Jaca	3,0	5,0
Almaty	4,0	7,0
PyeongChang	7,0	8,0
Sofia	3,0	5,0
Borjomi	2,0	4,0





Conclusion

Conclusion

Le Mouvement olympique se félicite que sept villes, dont certaines de régions cherchant à s'affirmer en tant que nouvelles destinations de sports d'hiver, aient demandé à accueillir les Jeux Olympiques d'hiver de 2014.

En présentant leur dossier, ces villes souhaitent accueillir la plus grande et la plus complexe des manifestations sportives d'hiver du monde. Une édition des Jeux Olympiques d'hiver représente en effet l'organisation simultanée de 15 championnats du monde en de multiples endroits et pendant 16 jours, avec la mise en place du plus vaste dispositif de sécurité qui soit.

La responsabilité du groupe de travail était de fournir une analyse et d'émettre un avis sur les villes qui ont le potentiel d'accueillir avec succès les Jeux Olympiques d'hiver en 2014 et qui réunissent donc les conditions pour être retenues comme villes candidates par la commission exécutive du CIO.

À l'heure de tirer ses conclusions, le groupe de travail tient à rappeler que sa tâche ne consiste pas à porter un jugement définitif sur la ville qui devrait accueillir les Jeux Olympiques d'hiver en 2014.

Le groupe de travail reconnaît et apprécie l'effort considérable consenti par les villes pour préparer leurs réponses au questionnaire du CIO.

La capacité d'une ville à accueillir les Jeux Olympiques d'hiver est essentiellement fonction des facteurs suivants :

- sa capacité fondamentale à mettre en œuvre un projet aussi vaste et aussi complexe en termes d'infrastructure et de ressources, en relation avec la géographie naturelle et la topographie de la ville et de la région;
- le concept que la ville propose pour les Jeux Olympiques d'hiver – à savoir l'existence d'un plan général pour sa mise en œuvre qui soit viable;
- le soutien dont le projet bénéficie de la part de la population, des pouvoirs publics et des principales parties intéressées;
- l'aptitude à produire des résultats en termes d'organisation, de planification et de performance opérationnelle; et
- la faculté d'aboutir à un résultat de qualité élevée sur des éléments tels que les niveaux de service, les valeurs olympiques et l'héritage.



Conclusion, suite

L'analyse des onze critères effectuée par le groupe de travail a conduit ce dernier à juger en ces termes des aptitudes des villes requérantes.

Le groupe de travail a abouti à la conclusion suivante, laquelle reflète l'évaluation générale de chaque ville par rapport à la valeur de référence fixée au départ. Dans chaque cas, les villes requérantes sont énumérées dans l'ordre du tirage au sort effectué en 2005 par la commission exécutive du CIO.

- Le groupe de travail estime que Sotchi, Salzbourg et PyeongChang ont le potentiel nécessaire pour accueillir les Jeux Olympiques d'hiver de 2014.
- Si le concept proposé est bon, le dossier d'Almaty comporte néanmoins un certain nombre de défis et de risques, comme le traduisent ses notes globales situées de part et d'autre de la valeur de référence.
- Le groupe de travail conclut que Jaca, Sofia et Borjomi n'ont pas à l'heure actuelle la capacité requise pour accueillir les Jeux Olympiques d'hiver de 2014.

Il est évident que chacune des villes que la commission exécutive choisit comme ville candidate devra développer et peaufiner son projet dans la perspective de l'évaluation plus approfondie et plus complète qui aura lieu au cours de la phase de candidature.

Il importe de rappeler que la conclusion du groupe de travail s'applique uniquement à 2014. Parmi les villes jugées comme n'ayant pas à l'heure actuelle la capacité requise, certaines pourront fort bien avoir le potentiel d'accueillir de futurs Jeux Olympiques d'hiver, mais ces villes devront développer leur infrastructure, revoir leur concept et enrichir leur expérience en matière d'organisation de manifestations de sports d'hiver.



Graphiques

Graphiques

Les graphiques indiquant la position de chaque ville requérante pour chaque critère et pour le résultat final figurant ci-après.

Graphique	Page
1. Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique	94
2. Infrastructure générale	95
3. Sites sportifs	96
4. Village(s) olympique(s)	97
5. Environnement : conditions et impact	98
6. Hébergement	99
7. Concept des transports	100
8. Sûreté et sécurité	101
9. Expérience passée en matière d'événements sportifs	102
10. Finances	103
11. Projet global et héritage	104
Résultat final	105

critère: **2 - Infrastructure générale (pondération = 5)**

Villes requérantes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Sotchi							6	7	8	9	10	
Salzbourg							6	7	8	9	10	
Jaca						5	6	7	8	9	10	
Almaty							6	7	8	9	10	
PyeongChang							6	7	8	9	10	
Sofia						4	5	6	7	8	9	10
Borjomi				3	4	5	6	7	8	9	10	

critère: **3 - Sites sportifs (pondération = 4)**

Villes requérantes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sotchi							■	■	■	■	■
Salzbourg							■	■	■	■	■
Jaca						■	■	■	■	■	■
Almaty						■	■	■	■	■	■
PyeongChang							■	■	■	■	■
Sofia					■	■	■	■	■	■	■
Borjomi					■	■	■	■	■	■	■

critère: 4 - Village(s) olympique(s) (pondération = 3)

Villes requérantes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sotchi								■	■	■	■
Salzbourg							■	■	■	■	■
Jaca					■	■	■	■	■	■	■
Almaty							■	■	■	■	■
PyeongChang						■	■	■	■	■	■
Sofia						■	■	■	■	■	■
Borjomi							■	■	■	■	■

critère: **5 - Environnement: conditions et impact (pondération = 2)**

Villes requérantes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Sotchi							5	6	7	8	9	10
Salzbourg								6	7	8	9	10
Jaca							5	6	7	8	9	10
Almaty							5	6	7	8	9	10
PyeongChang								6	7	8	9	10
Sofia				2	3	4		6	7	8	9	10
Borjomi			2	3	4			6	7	8	9	10

critère: **6 - Hébergement (pondération = 5)**

Villes requérantes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sotchi								■	■	■	■
Salzbourg								■	■	■	■
Jaca						■		■	■	■	■
Almaty						■	■	■	■	■	■
PyeongChang								■	■	■	■
Sofia					■			■	■	■	■
Borjomi				■	■			■	■	■	■

critère: 8 - Sûreté et sécurité (pondération = 3)

Villes requérantes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sotchi								■	■	■	■
Salzbourg								■	■	■	■
Jaca								■	■	■	■
Almaty								■	■	■	■
PyeongChang								■	■	■	■
Sofia						■	■	■	■	■	■
Borjomi					■	■	■	■	■	■	■

critère: **10 - Finances (pondération = 3)**

Villes requérantes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sotchi								Red	Green	Green	Green
Salzbourg								Green	Red	Green	Green
Jaca								Green	Red	Red	Green
Almaty							Red	Red	Green	Green	Green
PyeongChang								Green	Red	Red	Green
Sofia						Red	Red	Green	Green	Green	Green
Borjomi				Red				Green	Green	Green	Green

critère: **11 - Projet global et héritage (pondération = 3)**

Villes requérantes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sotchi							■	■	■	■	■
Salzbourg								■	■	■	■
Jaca				■	■			■	■	■	■
Almaty					■	■	■	■	■	■	■
PyeongChang								■	■	■	■
Sofia				■	■			■	■	■	■
Borjomi			■	■				■	■	■	■

